

**Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 17 décembre 2024
N° 2024.12.17_3.2**

Point 3 – Affaires financières

3.2 - Budget initial 2025

Vu le code l'éducation, notamment les articles L712-3, L711-1 et suivants,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 175, 176 et 177,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,

► **Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :**

- 1 404,29 ETPT dont 1 127 sous plafond État et 277,29 ETPT sous plafond établissement
- 148 825 398 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 113 685 949 € en personnel
 - 22 524 549 € en fonctionnement
 - 12 614 900 € en investissement
- 149 221 016 € de crédits de paiement dont :
 - 113 685 949 € en personnel
 - 22 065 210 € en fonctionnement
 - 13 469 857 € en investissement
- 143 660 056 € de prévisions de recettes
- - 5 560 960 € de solde budgétaire

► **Le conseil d'administration vote les prévisions budgétaires suivantes :**

- 14 353 893 € de trésorerie (soit une variation de trésorerie de – 4980 384 € par rapport au budget 2024 après BR2)
- - 2 303 593 € de résultat patrimonial
- - 813 593 € de capacité d'autofinancement
- 3 127 546 € de fonds de roulement (soit une variation du fonds de roulement de – 5 560 960 € par rapport au budget 2024 après BR2)

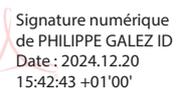
Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Résultat du vote :

<i>Membres en exercice :</i>	33	<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	20
<i>Quorum :</i>	17	<i>Contre :</i>	3
<i>Membres présents :</i>	17	<i>Abstention :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	3	<i>Pour :</i>	17
<i>Nombre de votants :</i>	20		

Fait à Chambéry, le

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

PHILIPPE GALEZ 
 Philippe GALEZ

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : Transmise au recteur de région académique le :
--	--

Modalités de recours contre la présente délibération : *La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr. En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.*



BUDGET INITIAL

Exercice 2025

Conseil d'administration du 17 décembre 2024

Table des matières

1.	Le budget initial 2025 en recettes	4
1.1.	Les recettes globalisées	4
2.	Le budget initial 2025 en dépenses (AE et CP)	11
2.1	Les dépenses de masse salariale	11
2.1.1	La masse salariale	11
2.1.2	Le tableau des emplois	12
2.2	Les dépenses de fonctionnement	13
2.3	Les dépenses d'investissement	15
3.	Le budget initial 2025 en droits constatés	16
3.1.	Le compte de résultat prévisionnel	16
3.2	La capacité d'autofinancement	18
3.3	La situation patrimoniale	18
4.1	Le fonds de roulement	19
4.2	Le solde budgétaire et la trésorerie	21
4.3	Les restes à payer	21
4.4	Les ratios	23
	ANNEXE 1 - TABLEAUX BUDGÉTAIRES	26

Le déficit du résultat comptable enregistré en 2023 au compte financier de l'établissement (-1M€) constitue une première pour l'USMB : depuis son passage au RCE en 2011, l'établissement avait toujours enregistré un résultat comptable excédentaire.

Le débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2025, qui s'est tenu lors de la séance du Conseil d'administration de l'Université Savoie Mont Blanc du 25 juin 2024, a rappelé la fragilité de la trajectoire financière de l'établissement malgré les efforts consentis en 2024 et qui doivent être poursuivis en 2025.

Afin de préserver l'emploi et la dynamique de l'établissement tant en recherche qu'en formation, il avait alors été décidé de reconduire la dotation de fonctionnement de l'établissement au niveau des crédits alloués après BR1, déduction faite de la mise en réserve et de crédits spécifiques 2024 financés par la SCSP ; cette condition stricte était en effet indispensable à la poursuite du redressement de la situation déficitaire de l'établissement. Le cadrage était chiffré et donc précis.

Pour mémoire, le déficit constaté en 2023 était de - 985 779 €, auxquels il aurait normalement fallu ajouter un mois d'indemnité de résidence « vie chère » pour les personnels affectés au campus d'Annecy, soit 41 000 € (ceux-ci ont été imputés sur l'année 2024 du fait de la publication tardive du décret du 12 décembre 2023 instaurant cette mesure). Ce déficit s'explique par le renchérissement de l'énergie et les mesures nationales de revalorisation salariale, compensés partiellement. En 2024, les surcoûts non compensés sont estimés à + 1 227 061 € pour les fluides par rapport à 2021 et + 201 764 € par rapport à 2022, et à 1 377 572 € pour la masse salariale, en intégrant l'indemnité de résidence pour le personnel affecté au campus d'Annecy, soit près de + 2,6 M € en fourchette haute et + 1,6 M € en fourchette basse.

Ces surcoûts ont été absorbés par l'établissement en réduisant fortement son fonctionnement dans le cadre du BR1 (décision de mise en réserve de crédits, déprogrammations sur le fonctionnement du patrimoine et effort de l'établissement pour absorber la totalité des fluides) et au BR2 (déprogrammation des crédits mis en réserve). Le plan de sobriété de l'établissement a été mis en place et ses effets sont également attendus sur la facturation des fluides du dernier trimestre 2024.

Avant l'été 2024, en prévision des dialogues objectifs moyens (DOM) du BI 2025, un cadrage interne strict a été adressé par la direction de l'établissement à chaque structure (composantes, directions centrales, laboratoires, etc.), de façon à répartir équitablement la poursuite de l'effort sur 2025.

En septembre, lors de ces DOM, il a été constaté un respect du cadrage pour la plupart des directions, services et composantes. Pour les composantes, la dynamique de l'apprentissage et dans une moindre mesure de la formation continue a permis de limiter la dotation de l'établissement allouée.

Par ailleurs, afin de prioriser la restauration de marges de manœuvre sur l'exploitation pour financer l'investissement et de conserver un fonds de roulement disponible net légèrement positif, la dotation en investissement a été limitée au minimum nécessaire. Ainsi, la dotation du service du patrimoine a été réduite des deux-tiers du BI 2024 au BI 2025, passant de 3,5 M€ à 1 M€. Il s'agit là d'un effort substantiel qui ne pourra pas être reconduit d'année en année sauf à négliger l'entretien des bâtiments.

Le résultat prévisionnel 2025 était alors de - 303 k€, conforme au montant établi lors des arbitrages de début octobre et permettant de revenir progressivement à l'équilibre d'ici un ou deux ans. Mais l'annonce récente d'une augmentation de quatre points du compte d'affectation spécial (CAS)

pensions non compensée est venue grever ce résultat prévisionnel à hauteur de - 1 560 000 €. À cela s'ajoutent des dépenses spécifiques à l'USMB, liées au déclin des mutualisations académiques si bien que le déficit prévisionnel se monte maintenant à - 2 303 593 €.

Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur la loi de finances 2025 (au moment où ces lignes sont écrites), du caractère tardif de l'annonce sur le CAS pensions et des efforts déjà consentis, il apparaît prématuré d'envisager de nouvelles mesures d'économie, à l'occasion de ce BI2025.

1. Le budget initial 2025 en recettes

1.1. Les recettes globalisées

Comparés aux montants prévisionnels issus du dernier budget rectificatif pour l'exercice 2024 (BR2), les recettes globalisées (soit les recettes non fléchées sur des opérations) de l'USMB augmentent de 255 256 € soit une hausse de + 0.19 %. Elles augmentent de 2,08 % soit de 2 797 291€ si l'on se réfère au budget initial 2024. Le tableau 1 présente les montants issus du compte financier 2023, les prévisions successives issues du BI 2024, du budget après BR2 2024 et du BI 2025. Les variations sont exprimées en euros et en pourcentage et font l'objet du tableau 2.

Tableau 1 : Les recettes par origine

Origine	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Subvention pour charges de service public	102 857 016 €	101 191 845 €	103 253 363 €	102 742 513 €
Autres financements de l'Etat	182 600 €	1 323 785 €	1 243 012 €	359 947 €
Fiscalité affectée	986 986 €	950 000 €	1 027 000 €	900 000 €
Autres financements publics	12 583 737 €	15 752 658 €	15 196 339 €	15 817 399 €
Recettes propres	14 970 542 €	15 194 477 €	16 235 086 €	17 390 197 €
Recettes globalisées	131 580 881 €	134 412 765 €	136 954 800 €	137 210 056 €

Tableau 2 : La variation des recettes par origine

Origine	Variation BI 2025/BI 2024	Variation BI 2025/BI 2024	Variation BI 2025/Après BR2 2024	Variation BI 2025/Après BR2 2024
Subvention pour charges de service public	1 550 668 €	1,53%	- 510 850 €	-0,49%
Autres financements de l'Etat	- 963 838 €	-72,81%	- 883 065 €	-71,04%
Fiscalité affectée	- 50 000 €	-5,26%	- 127 000 €	-12,37%
Autres financements publics	64 741 €	0,41%	621 060 €	4,09%
Recettes propres	2 195 720 €	14,45%	1 155 111 €	7,11%
Recettes globalisées	2 797 291 €	2,08%	255 256 €	0,19%

Les paragraphes qui suivent analysent ces évolutions.

- *La subvention pour charges de service public (SCSP)*

Le tableau 3 présente la prévision détaillée de la SCSP 2024, établie sur la base de la notification intermédiaire de 2024 retraitée des évolutions prévues.

Les crédits prévus en masse salariale sont ceux figurant dans la notification intermédiaire. Ils sont toutefois ajustés sur plusieurs niveaux (mis en évidence dans le tableau 3) :

Masse salariale

- Une prévision de compensation de création des contrats doctoraux au titre de la LPR 2024 sur une année pleine et non sur un tiers d'année (102 k€) ;
- Une prévision de compensation du parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE), débuté en 2022, qui intègre la 3^{ème} année en année pleine avec la montée des cohortes (125 k€) ;
- La compensation d'un emploi, qui avait été réduite de moitié en 2024, en année pleine (60 k€) ;
- Le financement du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) à hauteur de 30 % du montant total, soit 729 k€.

Le montant de compensation du rendez-vous masse salariale du 12 juin 2023 est reconduit pour 1 413 306 €. Pour mémoire, **le montant non compensé de masse salariale s'élevait à 1 420 k€ à fin 2024.**

Fonctionnement

- L'aide aux étudiants en situation de handicap provisionnée pour 176 k€, soit la moyenne entre 2023 et 2024 ;
- Les compensations traditionnellement inscrites dès le BI : indemnités CNU (26 k€) et chèque psy (36,2 k€). Il est à noter que sur les chèques psy, la compensation 2023 notifiée dans la SCSP était de 27 940 €. À ce jour, en raison de la revalorisation du tarif et du nombre de séances offert par étudiant, le coût sur 2024 s'élève à 46 k€ au 25 novembre ;
- Une provision sur une fourchette très basse de subvention pour opérations immobilières, soit 1/5^{ème} des crédits 2024, à hauteur de 60 k€.

Au global, la SCSP augmente de + 1550 668 € de BI à BI dont près de la moitié doit être neutralisée au titre du COMP.

Tableau 3 : L'évolution de la SCSP 2024 – 2025

	Notification intermédiaire 2024	BI 2024	BI 2025	Variation en € entre la notification intermédiaire 2024 et le BI 2025
MASSE SALARIALE	94 405 123 €	92 402 781 €	94 029 181 €	- 375 942 €
Masse salariale	90 085 113 €	90 085 113 €	90 085 113 €	- €
LPR 2022 : repyramidage IRTF	24 440 €	24 440 €	24 440 €	- €
LPR 2023 classement des jeunes chercheurs	3 990 €	3 990 €	3 990 €	- €
LPR 2023 refonte indemnitaire enseignants chercheurs et enseignants sd degré	478 174 €	478 174 €	478 174 €	- €
LPR 2023 repyramidage enseignants chercheurs et second degré	23 160 €	23 160 €	23 160 €	- €
LPR 2023 : repyramidage IRTF	43 299 €	16 743 €	43 299 €	- €
LPR 2023 : progression de carrière IGR	4 801 €		4 801 €	- €
LPR 2023 création contrats doctoraux	33 066 €	33 066 €	33 066 €	- €
LPR 2023 revalorisation contrats doctoraux (cohorte 2020 et 2021)	60 382 €	60 382 €	60 382 €	- €
LPR 2023 chaire des professeurs juniors	57 663 €	57 663 €	57 663 €	- €
LPR 2023 revalorisation indemnitaire ITRF et personnels des bibliothèques	24 876 €	24 876 €	24 876 €	- €
LPR 2023 accélération de la PES	53 842 €		53 842 €	- €
LPR 2024 classement des jeunes chercheurs	41 175 €	41 175 €	41 175 €	- €
LPR 2024 refonte indemnitaire ESAS	422 330 €	422 330 €	422 330 €	- €
LPR 2024 repyramidage EC	16 581 €	16 581 €	16 581 €	- €
LPR 2024 contrats doctoraux	31 562 €	31 562 €	31 562 €	- €
LPR 2024 création de nouveaux contrats doctoraux (1/3 d'année)	33 970 €		101 950 €	67 980 €
LPR 2024 Chaire de professeurs juniors	29 248 €		29 248 €	- €
LPR 2024 revalorisation indemnitaire BIATSS	32 386 €		32 386 €	- €
Rendez-vous salarial du 12 juin 2023	1 413 306 €	942 204 €	1 413 306 €	- €
Aide aux BUT 3ème année	80 000 €		80 000 €	- €
Actions spécifiques : LPR 2023 : ajustement repyramidage (ITRF)	1 437 €		1 437 €	- €
Actions spécifiques : CRCT HORS SHS	5 000 €		5 000 €	- €
Actions spécifiques : CRCT SHS	10 000 €		10 000 €	- €
Actions spécifiques : CPP ou CRCT suite à congé maternité 2023	5 000 €		5 000 €	- €
Actions spécifiques : Egalité des chances - PPPE rentrée 2024 (1/3 année) et montée des cohortes	109 000 €	109 000 €	125 000 €	16 000 €
Action spécifique : courrier DGSIP B2-2 - compensation d'un emploi	30 000 €		60 000 €	30 000 €
Actions spécifiques : IUF	32 322 €	32 322 €	32 400 €	78 €
COMP 2024 - 1ère tranche de financement 50%	1 219 000 €		729 000 €	- 490 000 €
FONCTIONNEMENT	8 639 258 €	8 489 064 €	8 653 332 €	14 074 €
Fonctionnement	7 239 782 €	7 239 782 €	7 239 782 €	- €
Groupement de commandes 2019-2023 Elsevier	-83 633 €	- 83 633 €	- 83 632 €	1 €
Exonération des droits d'inscription pour les étudiants boursiers	914 149 €	930 322 €	914 149 €	- €
LPR 2024 : aide au démarrage moyens aux laboratoires	96 617 €	96 617 €	96 617 €	- €
Action spécifique : Contrat de vie étudiante (culture, santé, sport)	180 146 €	180 146 €	180 146 €	- €
Action spécifique : Plan bibliothèques ouvertes	27 330 €	27 330 €	27 330 €	- €
Action spécifique : Chèque psy crise sanitaire	0 €	35 000 €	36 200 €	36 200 €
Action spécifique : IUF crédits scientifiques	37 500 €	37 500 €	37 500 €	- €
Action spécifique : Indemnités CNU	12 140 €	12 000 €	12 000 €	- 140 €
Action spécifique : Indemnités CNU-frais de déplacement	0 €	14 000 €	14 000 €	14 000 €
Action spécifique : Bureau Accueil étudiants étrangers	0 €		- €	- €
Action spécifique : Concours ITRF	6 227 €		3 240 €	- 2 987 €
Action spécifique : Aide aux étudiants en situation de handicap 2024	209 000 €		176 000 €	- 33 000 €
Opérations immobilières	300 000 €	300 000 €	60 000 €	- 240 000 €
Accessibilité	150 000 €	150 000 €	30 000 €	- 120 000 €
Dotation sûreté	100 000 €	100 000 €	20 000 €	- 80 000 €
Mise en sécurité	50 000 €	50 000 €	10 000 €	- 40 000 €
TOTAL	103 344 381 €	101 191 845 €	102 742 513 €	- 601 868 €

- *Les autres financements État*

Tableau 4 : L'évolution des autres financements de l'État

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/Après BR2 2024
Autres Financements Etat					
Subventions Autres	182 600 €	1 323 785 €	1 243 012 €	359 947 €	-71,04%

Alors qu'en 2024, un certain nombre de financements non fléchés avaient été inscrits au BI pour les opérations patrimoniales (subventions ADEME et Etat pour chaufferie bois du Bourget, subvention du plan de relance pour l'étanchéité des bâtiments, solde du plan ORE), les financements non fléchés Etat du BI 2025 comprennent :

- En fonctionnement, les remboursements de mises à disposition de personnel, le programme PAUSE, les projets santé Etudiants (financement CPAM) et un financement EDYTEM pour 100 547 k€ ainsi qu'une subvention de 15 k€ du Ministère de l'Intérieur pour le DU Laïcité et République ;
- En investissement, 80 % de la subvention ADEME pour la chaufferie bois du Bourget : déprogrammée au BR2 2024, elle sera versée pour 244 400 en 2025 et le solde le sera en 2026.

- *Fiscalité affectée*

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/Après BR2 2024
Fiscalité affectée					
CVEC	986 986 €	950 000 €	1 027 000 €	900 000 €	-12,37%

La **Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)** est affectée, conformément au code de l'éducation (article L. 841-5), aux actions favorisant l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Elle doit être comptabilisée en fiscalité affectée. Le reversement initial aux universités de cette contribution est de 43 € par étudiant, mais des versements complémentaires sont prévus dans le courant de l'année budgétaire. Le montant inscrit au titre de l'année 2025 est inférieur au montant final escompté pour 2024 (1 027 000 €, remboursement de l'UGA compris pour les formations IFSI) du fait de l'incertitude du maintien du montant unitaire de 43 € et du nombre d'établissements bénéficiaires. Un bilan de l'année écoulée est traditionnellement établi en début d'exercice suivant.

- *Les autres financements publics*

Tableau 5 : L'évolution des autres financements publics

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/Après BR2 2024
Autres financements publics					
ANR IA	4 054 610 €	5 277 327 €	4 531 084 €	6 706 709 €	48,02%
ANR hors IA	2 612 669 €	2 894 702 €	3 032 351 €	3 859 257 €	27,27%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	672 730 €	1 339 680 €	1 898 571 €	1 163 991 €	-38,69%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	2 698 705 €	3 370 575 €	2 690 409 €	1 591 120 €	-40,86%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	2 508 969 €	2 870 374 €	3 043 924 €	2 496 322 €	-17,99%

Les projets inscrits au titre de l'**ANR investissements d'avenir (IA)** augmentent de + 48 % entre le budget 2024 après BR2 et le Bi 2025 et atteignent 6 706 709 €. Mais il faut rappeler que ces projets ont fait l'objet d'une déprogrammation au BR2 2023 pour – 1 469 460 € dont - 1 354 460 € en fonctionnement et – 115 000 € en investissement.

Les financements inscrits au BI 2025 se répartissent² entre fonctionnement pour 6 159 238 € et investissement pour 547 471 €. Ils concernent pour l'essentiel les projets suivants :

- le projet PIA @spire pour 1 600 000 € en fonctionnement et 47 471 € en investissement,
- le projet PIA SHINE pour 1 150 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement,
- le projet EUR *Solar academy* pour 400 000 € en fonctionnement et 20 000 € en investissement,
- le projet PIA Unita 2 pour 275 000 € en fonctionnement,
- le projet Avenir(s) pour 200 000 € en fonctionnement et 30 000 € en investissement,
- le projet BOOST pour 195 000 € en fonctionnement,
- le projet PIA CMA Chimie verte pour 152 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement,
- le projet Campus des Métiers pour 97 000 €,
- des frais de gestion pour l'établissement, pour 120 459 €,
- des crédits de portage pour 1 000 415 € en fonctionnement et 250 000 € en investissement,
- d'autres projets pour 969 364 € en fonctionnement.

Les recettes issues des **ANR hors investissements d'avenir** sont en augmentation de + 27,27 % à hauteur de 3 859 257 € programmés (soit 3 115 343 € en fonctionnement et 743 914 € en investissement) et répartis ainsi :

Structure/laboratoire	Budget d'engagement et de paiement
Gestion financière-portage	1 020 000,00 €
Culture scientifique	47 000,00 €
Valorisation-édition	53 000,00 €
MUST	60 000,00 €
CARTEL	127 839,00 €
CERDAF	14 496,00 €
EDYTEM	319 687,00 €
CROMA	61 581,00 €
IREGE	179 189,00 €
ISTERRE	13 424,00 €
LAMA	165 374,00 €
LECA	103 907,00 €
LEPMI	164 430,00 €
LISTIC	257 253,00 €
LLSETI	44 134,00 €
LOCIE	728 620,00 €
LIBM	145 796,00 €
LPNC	5 325,00 €
SYMME	348 202,00 €
Total	3 859 257,00 €

² En RE et non en autorisation de recette (AR), comme prévu par la GBCP

Les financements de la Région **Auvergne-Rhône-Alpes** représentent **1 163 991 €** au titre des recettes non fléchées (- 38,7 % par rapport au budget 2024 après BR2), soit :

- 442 305 € en investissement, dont 418 400 € programmés au titre de l'AAP 2024 sur les deux axes AGIR et SOUTIEN, sur les thématiques de promotion de l'activité physique, la sécurité, le soutien à l'alternance, l'hybridation des formations et l'amélioration des lieux d'accueil des étudiants.
- 721 686 € en fonctionnement, dont :
 - o 360 000 € programmés au titre des AAPR 2023 et 2024, sur les thématiques d'IA, d'accompagnement du handicap, d'emploi étudiants, d'articulation des formations avec l'entreprise et de soutien à l'alternance ;
 - o 361 686 € pour les laboratoires.

Les subventions provenant de l'**Union européenne**, soit **1 591 120 €**, sont en baisse par rapport au BR2 2024 (-40,9 %). Elles concernent :

- les laboratoires pour 211 486 € en fonctionnement et 20 000 € en investissement,
- les relations internationales pour 630 591 € en fonctionnement dans le cadre des programmes ERASMUS, alors que le montant était de 2 455 251 € au BI 2024 : en effet, la gestion des fonds ERASMUS passe à compter de 2025 en opérations pour comptes de tiers selon la préconisation de la DRAES et des commissaires aux comptes. Seule est maintenue en gestion budgétaire la part frais de gestion.
- les grands projets pour 729 043 € en fonctionnement, dont 468 480 € pour UNITA 2.

Les **autres subventions publiques** s'élèvent à **2 496 322 €**. Elles témoignent du soutien renouvelé des Conseils départementaux, avec 235 000 € pour l'investissement et 1 302 088 € pour le fonctionnement, sur la base d'un nouveau contrat quadriennal. S'y ajoutent 45 000 € du Grand Annecy pour le financement d'une chaire de professeur junior et au titre de la convention OSV avec l'IUT.

Les laboratoires bénéficient de 900 084 € en recettes de fonctionnement (dont des subventions ADEME) et 1 400 € en investissement. Sont inscrits 400 000 € en recettes de portage pour les laboratoires en fonctionnement.

En outre, il est prévu de percevoir 12 750 € du fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Enfin, il convient de noter que, sur l'ensemble des laboratoires, 301 940 € sont identifiés au titre des frais de gestion prélevés, ce qui porte le total de ce poste pour les laboratoires et grands projets à 479 987 €, une fois intégrés les frais de gestion sur contrats ANR investissements d'avenir (voir supra) et les frais des autres contrats. Pour mémoire, ce montant s'élevait à 532 522 € au BI 2024.

Tableau 6 : L'évolution des autres ressources

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/Après BR2 2024
Ressources Propres					
Droits d'inscription	2 024 453 €	2 743 550 €	2 592 290 €	2 996 166 €	15,58%
Alternance, formation continue et VAE	9 545 370 €	9 857 493 €	10 186 183 €	10 194 120 €	0,08%
Taxe d'apprentissage	656 342 €	528 405 €	712 657 €	704 104 €	-1,20%
Contrats et prestations de recherche hors ANR	633 941 €	860 929 €	1 024 679 €	962 519 €	-6,07%
Valorisation	490 544 €	- €	- €	190 741 €	-
Fondation Don Legs	155 312 €	130 503 €	174 503 €	450 149 €	157,96%
Autres recettes (dont subv d'exploitation)	1 464 580 €	1 073 597 €	1 544 774 €	1 892 398 €	22,50%

Les prévisions de recettes hors subventions sont en hausse de +7,1 % par rapport au BR2. Elles s'élèvent au total à **17 390 197 €** (dont 37 000 € en investissement).

Les recettes prévisionnelles de la **formation continue et de l'alternance** sont stables par rapport à la dernière estimation du BR2 2024 (+ 0,08 %), soit **10 194 120 €**, mais de + 3,4 % par rapport au BI 2024, en proportion du développement des activités et des signatures de contrats. La collecte de la **taxe d'apprentissage (TA)** estimée par les composantes est équivalente à celle estimée à fin 2024 (- 1,2 %). La réforme de 2020 s'est accompagnée d'une baisse du taux de la part affectable aux formations professionnelles initiales (passé de 23 % à 13 %) qui a réduit la collecte de taxe de l'établissement. De plus, le système de collecte a été modifié en 2023, les URSSAF et la MSA devenant collecteurs alors que la Caisse des dépôts et consignation est en charge de la répartition au vu des indications communiquées par les employeurs *via* une plateforme listant l'ensemble des formations éligibles. Certains employeurs ont rencontré d'importantes difficultés de déclaration, qui peuvent expliquer des retards de perception, à contrario du développement de l'alternance à l'USMB. La faiblesse de la collecte de l'année 2023 a été compensée en 2024 par la différence entre le montant perçu en 2022 et le montant perçu en 2023. C'est sur cette base compensée, en escomptant une amélioration du taux de reversement du solde de TA en 2025, qu'a été estimée la prévision de recette.

En ce qui concerne les **contrats et prestations de recherche**, leur montant a été évalué avec prudence à **962 519 €**, soit – 6 %. **190 741 €** sont également inscrits pour la **valorisation**, en fonctionnement, dont 131 804 € pour le LIBM et 43 457 € pour le LISTIC.

Par ailleurs, les droits d'inscription sont réévalués à **2 200 000 €** pour les droits ministériels non exonérés, auxquels s'ajoutent 796 166 € d'autres droits, dont **260 000 €** de recettes ACCENTS pour les cours et certifications et **258 066 €** de réserve de reversement aux composantes au titre de la formation continue et de l'alternance, dans l'attente de la consolidation des derniers chiffres sur 2024/2025 pour le BR1 2025.

Enfin, les recettes en provenance de la Fondation sont en nette augmentation à 450 149 €, soit 1 fois et ½ le montant de 2024, du fait de l'inscription en crédits de portage 200 000 € dans l'attente de la signature de conventions de financement.

1.2 Les recettes fléchées

Les recettes fléchées correspondent aux crédits issus du Contrat de plan État-région (CPER) et du deuxième Programme d'investissements prioritaires (PIP2).

Tableau 7 : L'évolution des recettes fléchées

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/Après BR2 2024
Recettes Fléchées par fonds					
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	8 000 €	5 437 000 €	967 000 €	1 550 000 €	60,29%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	800 000 €	4 424 000 €	2 725 000 €	4 900 000 €	79,82%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Etat	290 000 €	720 000 €	1 947 274 €		-100,00%

Les recettes fléchées sont en hausse de + 14,38 % et sont liées à la mise en œuvre d'importants projets d'investissement financés au contrat de plan Etat-Région (CPER).

Elles se détaillent comme suit, conformément au B/ du tableau 9.

FONDS FINANCEURS/NATURE DE LA RECETTE	Budget en RE
Sub & fin - Autres	4 900 000,00 €
Recette fléchée d'inv - Autres financements publics fléchés	2 700 000,00 €
Accueil de site d'Annecy - Subvention du Département 74	700 000,00 €
BU Jacob - Subvention du Département 73	1 000 000,00 €
BU Jacob - Subvention du Grand Chambéry	1 000 000,00 €
Recette fléchée d'inv - Financements de l'Etat fléchés	2 200 000,00 €
BU Jacob - Subvention ETAT CPER	2 000 000,00 €
CEDRA - financement de l'Etat sur Programme 150	200 000,00 €
Sub & fin - Région	1 550 000,00 €
Recette fléchée d'inv - Autres financements publics fléchés	1 550 000,00 €
Accueil de site d'Annecy - Subvention de la Région	700 000,00 €
Estimation financement sur les nouveaux contrats en cours de négociation ou signature - recherche	100 000,00 €
Rénovation de l'UT d'Annecy - Subvention région	700 000,00 €
Reprogrammation 1% artistique - Bâtiment Polytech	50 000,00 €
Total général	6 450 000,00 €

Les recettes des opérations de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) en matière de patrimoine, financées par le CPER, sont inscrites à due concurrence de la réalisation prévisionnelle des dépenses, les financements étant conditionnés à la réalisation des dépenses. Dans ce cas, RE = CP, comme cela apparaît dans le tableau 9 de la liasse budgétaire.

2. Le budget initial 2025 en dépenses (AE et CP)

Les dépenses, déclinées en AE (autorisations d'engagement) et CP (crédits de paiement), se décomposent en dépenses de masse salariale, dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement.

2.1 Les dépenses de masse salariale

Les dépenses de personnel des universités sont contraintes par des plafonds d'emplois, exprimés en équivalents temps pleins travaillés (ETPT) et des plafonds de masse salariale. Le plafond 1 (PF1) est fixé par l'État. Il est contraint en termes d'emplois (**1 127 ETPT en 2024**) et en termes de masse salariale qui ne peut dépasser le montant notifié par la tutelle. Le plafond 2 (PF2) est le plafond « établissement » ; ses niveaux (en ETPT et en masse salariale) sont votés par le conseil d'administration dans le cadre du budget. Le plafond 2 reflète les emplois et la masse salariale dont le financement est assuré par des recettes autres que la SCSP.

2.1.1 La masse salariale

Rappelons qu'en ce qui concerne la masse salariale, les autorisations d'engagement sont réglementairement égales aux crédits de paiement.

Tableau 8 : L'évolution des prévisions des dépenses de masse salariale

	BI 2024			Après BR2 2024			BI 2025		
	PF1	PF2	Total BI 2024	PF1	PF2	Total BR 2024	PF1	PF2	Total BI 2025
MS gérée centralement	88 365 022 €	2 383 989 €	90 749 011 €	88 613 347 €	2 852 214 €	91 465 561 €	90 748 355 €	2 406 202 €	93 154 557 €
MS sur composantes et services		10 523 781 €	10 523 781 €	- €	9 620 008 €	9 620 008 €	- €	11 908 846 €	11 908 846 €
Heures complémentaires	5 826 826 €	3 484 982 €	9 311 808 €	5 924 377 €	3 484 982 €	9 409 359 €	7 149 442 €	1 473 104 €	8 622 546 €
Total	94 191 848 €	16 392 752 €	110 584 600 €	94 537 724 €	15 957 204 €	110 494 928 €	97 897 797 €	15 788 152 €	113 685 949 €

	Variation BI 2025/BI 2024	Variation BI 2025/Après BR2 2024
MS gérée centralement	2,65%	1,85%
MS sur composantes et services	13,16%	23,79%
Heures complémentaires	-7,40%	-8,36%
Total	2,80%	2,89%

La prévision des heures complémentaires (HC) inscrites au BI 2025 est issue des remontées des composantes et des services, et ajustée au vu des heures réalisées sur l'année universitaire 2023-2024 et des effectifs étudiants.

La masse salariale totale augmente encore de façon conséquente, comparativement aux années précédentes, soit + 2,80 % de BI à BI (pour + 3,101 M€) et + 2,89 % entre budget 2024 après BR2 et BI 2025 (pour + 3,191 M€).

La **principale augmentation** est due à la prise en charge par l'établissement (sans compensation) de 4 points d'augmentation du CAS pensions (+ 1,560 M€).

Sans cette charge nouvelle mise au débit des établissements en dernière limite du cycle de préparation budgétaire, l'augmentation aurait été de + 1,39 % de BI à BI (pour + 1,541 M€), et de + 1,48 % de budget 2024 après BR2 à BI 2025 (pour 1,631 M€).

Retraitée du CAS pensions, la variation comprend le glissement vieillesse-technicité (GVT), les revalorisations de rémunérations, y compris celles des doctorants et le reclassement des jeunes enseignants-chercheurs dans le cadre de la LPR, dont un financement est prévu dans SCSP. Elle n'intègre cependant pas à ce stade la revalorisation de la prime enseignant pour 2025 (évaluée à 500 k€), dans l'attente de sa compensation réglementaire dans la SCSP.

Hors la prime enseignant, le chiffrage de la campagne d'emploi en termes de masse salariale est négatif de – 340 k€ du fait des profils recrutés sur 18 postes enseignants et 24 postes BIATSS.

En central, la hausse nette du CAS pensions est de + 129 k€.

La hausse de la masse salariale sur ressources propres (+ 2 289 k€) est pour sa part liée à un accroissement des recrutements sur projets.

Les heures complémentaires sur les composantes apparaissent faiblement en forte hausse, du fait du changement de mode gestion des heures par le SFC et reprise en régie directe par l'IUT A et POLYTECH (pour un montant cumulé de 1,540 M€ qui n'apparaît plus à contrario dans les heures du plafond 2). Retraité de ce changement, la variation des heures complémentaires des composantes sur plafond 1 entre budget 2024 après BR2 et BI 2025 est de – 315 k€.

2.1.2 Le tableau des emplois

Le plafond des emplois État de 1 127 ETPT est atteint. Si la campagne d'emplois se traduit par une atténuation de masse salariale, elle conduit à augmenter le plafond 1 de 10 ETPT.

La hausse prévisionnelle des CDD financés sur projet et du nombre de doctorants sur ressources propres justifie, en grande partie, la variation du plafond 2, l'augmentation du nombre de non titulaires BIATSS en CDI étant compensée par la baisse de celui des CDD.

Tableau 9 : La variation des emplois

PLAFOND D'EMPLOI	CATEGORIE	BI 2025	BR2 2024	BR1 2024	BI 2024	BI 2025 - BR2 2024
1	TITULAIRES ENS	528,00	521,03	522,46	525,32	6,97
	TITULAIRES BIATSS	406,00	396	406,1	411	10,00
	NON TITULAIRES ENS	46,42	46,86	46,86	48,47	-0,44
	ATER ET DOCTORANT CONTRACTUEL	53,65	55,52	55,52	53,67	-1,87
	NON TITULAIRES ENS CDI	12,00	11	11	11	1,00
	NON TITULAIRES BIATSS	46,93	52,96	52,18	45,54	-6,03
	NON TITULAIRE BIATSS CDI	34,00	34,1	32,88	32	-0,10
TOTAL P1		1 127,00	1 117,47	1 127,00	1 127,00	9,53
2	NON TITULAIRES ENS CDD	28,90	20,87	20,87	20,87	8,03
	NON TITULAIRES ENS CDI	15,67	12,5	12,5	12,5	3,17
	NON TITULAIRES BIATSS	106,37	114,33	114,33	117,21	-7,96
	NON TITULAIRE BIATSS CDI	41,45	32,71	32,71	29,83	8,74
	DOCTORANTS	84,90	76,62	76,62	76,62	8,28
TOTAL P2		277,29	257,03	257,03	257,03	20,26
Total général		1 404,29	1 374,50	1 384,03	1 384,03	29,79

2.2 Les dépenses de fonctionnement

Tableau 10 : L'évolution des dépenses de fonctionnement (AE et CP)

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI2025/Après BR2 2024
AE	20 202 274 €	22 359 121 €	22 523 036 €	22 524 549 €	0,0%
CP	21 785 437 €	22 180 760 €	22 118 624 €	22 065 210 €	-0,2%
Ecart	- 1 583 163 €	178 361 €	404 412 €	459 339 €	

Les dépenses de fonctionnement sont stables en AE et en CP par rapport au budget 2024 après BR2 (respectivement + 0,7 % et – 0,5 % par rapport au BI).

Pour mémoire, la dotation en fonctionnement à l'ensemble des services a été en effet fortement réduite au BR2, après avoir été gelé au moment du BR1 2024 (- 830 k€ en fonctionnement effectués par virement en central).

Le débat d'orientations budgétaires du 25 juin 2024 a permis de cadrer un BI 2025 reconduisant une dotation de l'établissement aux services à hauteur du BR1 2024 auquel était retiré la mise en réserve de – 10 %.

La différence de 53 414 € en CP (et de 1 513 € en AE) entre le budget 2024 après BR2 et le BI 2025 qui peut être soulignée ici ne tient donc pas à une nouvelle réduction globale mais essentiellement à :

- un transfert des dépenses des relations internationales sur fonds ERASMUS sur les opérations pour comptes de tiers, en concordance avec le volet recettes, ce qui occasionne une diminution des dépenses budgétaires de fonctionnement de – 1 383 614 €. Il faut toutefois noter que ces opérations pour compte de tiers, qui ont vocation à se solder à leur terme, conservent un impact sur la trésorerie de l'établissement, du fait des décalages en dépenses et en recettes ;
- une diminution des crédits du patrimoine en fonctionnement pour – 107 580 € ;
- une augmentation des dépenses de fonctionnement (financées) sur les grands projets pour + 281 460 €, sur la recherche pour + 688 641 € et à une provision sur le numérique et les laboratoires d'excellence pour 450 000 €.

A ce moment de la présentation du BI 2025, il convient faire un rappel de la démarche engagée lors des DOM tenus en septembre 2024.

Dans le travail de construction budgétaire réalisé à la fin des DOM, soit début octobre, appuyé par l'effort de chaque service pour réduire ses dépenses de fonctionnement, la dotation de l'établissement, y compris la subvention des assemblées départementales répartie, a été arbitrée comme suit (hors réserves dites fléchées) :

Tableau 11 : arbitrage de la dotation de l'établissement

SERVICE	BI 2024		TOTAL BI 2024	DOTATION FINALE ARBITREE		TOTAL FINAL
	FCT/MS SUR RP	INV		FCT/MS SUR RP	INV	
PRESIDENCE-MARCOZ	758 224 €	30 000 €	788 224 €	742 370 €	30 000 €	772 370 €
DAPAC	15 000 €	0 €	15 000 €	13 500 €	0 €	13 500 €
COMMUNICATION	185 500 €	0 €	185 500 €	157 000 €	0 €	157 000 €
PREVENTION	46 788 €	4 200 €	50 988 €	42 109 €	3 800 €	45 909 €
DRH	560 250 €	18 000 €	578 250 €	520 775 €	25 000 €	545 775 €
DEVE	1 315 275 €	0 €	1 315 275 €	1 183 353 €	0 €	1 183 353 €
SUOIP	99 750 €	0 €	99 750 €	92 775 €	0 €	92 775 €
DRI	318 250 €	0 €	318 250 €	275 000 €	0 €	275 000 €
PATRIMOINE	5 100 000 €	3 550 000 €	8 650 000 €	5 107 000 €	1 050 000 €	6 157 000 €
SSE	22 073 €	0 €	22 073 €	19 073 €	0 €	19 073 €
DN	1 218 635 €	480 000 €	1 698 635 €	1 300 000 €	215 000 €	1 515 000 €
SCD	669 531 €	14 000 €	683 531 €	580 311 €	47 017 €	627 328 €
SDS	191 425 €	1 200 €	192 625 €	172 423 €	10 670 €	183 093 €
RECHERCHE - GDS PROJETS (dont REUT et PUIC)	2 130 016 €	309 140 €	2 439 156 €	1 860 320 €	265 500 €	2 125 820 €
APPRENDRE	59 353 €	30 000 €	89 353 €	50 953 €	27 000 €	77 953 €
HEURES ET FCT ENTREPRENARIAT			0 €	5 000 €	0 €	5 000 €
FORMATION (voir détail)	5 472 266 €	993 000 €	6 465 266 €	4 616 402 €	1 342 862 €	5 959 264 €
TOTAL PAR SECTION	18 162 336 €	5 429 540 €	23 591 876 €	16 738 364 €	3 016 849 €	19 755 213 €

Bien qu'incluant des baisses liées à l'atterrissage de certains projets pour un montant limité, la dotation baisse de – 3 836 663 € de BI à BI, cette diminution se partageant entre – 2 412 691 € financés par une réduction des opérations d'entretien du patrimoine en investissement et pour – 1423 972 € en fonctionnement et sur la masse salariale, correspondant pour près de – 1,2 M € à la mise en réserve en central au moment du BR1 2024.

Analyse de l'écart entre AE et CP :

L'écart entre AE et CP est de 459 339 €. Il s'agit de contrats et marchés dont les engagements ont été réalisés avant 2025 (AE < CP) ou de contrats pluriannuels qui seront signés en 2025 (AE > CP), l'essentiel de l'écart étant dû au renouvellement du marché des assurances de l'établissement.

Tableau 12 : Justification de l'écart AE/CP

Ecart AE/CP	AE 2023	CP 2023	Variation
Assurances - nouveau marché 2025	500 000 €	125 000 €	375 000 €
Certification des comptes - marché 2023	1 701 €	35 720 €	- 34 019 €
Complément AE DN sur licences	1 395 000 €	1 300 000 €	95 000 €
Conventions UGA PETREL et DSIM	120 000 €	151 000 €	- 31 000 €
Documentation numérique	304 558 €	250 200 €	54 358 €
Reste à payer en fonctionnement	2 321 259 €	1 861 920 €	459 339 €

2.3 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont en baisse par rapport au BI 2024, avec des différences entre AE/CP sur investissements fléchés et AE/CP sur investissements non fléchés.

13. Le détail des AE/CP en investissement

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI2025/Après BR2 2024
AE non fléchées	6 895 912 €	7 309 398 €	5 699 510 €	6 395 426 €	12,21%
AE sur opérations fléchées	17 541 207 €	18 094 000 €	1 261 274 €	6 219 474 €	393,11%
Total AE	24 437 119 €	25 403 398 €	6 960 784 €	12 614 900 €	81,23%
CP non fléchés	8 068 116 €	7 064 398 €	4 736 674 €	7 019 857 €	48,20%
CP sur opérations fléchées	1 292 467 €	10 489 000 €	5 547 274 €	6 450 000 €	16,27%
Total CP	9 360 583 €	17 553 398 €	10 283 948 €	13 469 857 €	30,98%
Ecart	15 076 536 €	7 850 000 €	- 3 323 164 €	- 854 957 €	

Les dépenses d'investissement sur crédits non fléchés sont à la hausse sur les AE (+ 12,21 %) par rapport au budget 2024 après BR2 comme sur les CP (+ 48,20 %). Elles sont en revanche en baisse s'agissant des AE par rapport au BI 2024.

Ce dernier constat est à relier aux arbitrages indiqués plus haut : en raison de la trajectoire financière difficile pour l'établissement, la dotation de l'établissement consacrée aux travaux de rénovation énergétique et de réhabilitation du bâti a été divisée par trois pour être limitée à 1 M€. A contrario, et par rapport au BR2 2024, l'important travail de déprogrammation engagé aux BR1 et BR2 occasionne une reprogrammation de travaux à hauteur de près de 2,1 M€.

En outre, les dépenses d'investissement des composantes évoluent à la hausse de + 389 082 au regard d'une dotation 2024 stabilisée à - 10 % : cette augmentation est due au transfert en investissement d'une partie des dépenses de fonctionnement en raison de la modification des seuils d'immobilisation au 1^{er} janvier 2025 par délibération du CA du 25 juin 2024. De plus, deux composantes, l'IUT C et Polytech, font le choix d'autofinancer une partie de leurs acquisitions par prélèvement sur la recette de taxe d'apprentissage. Celle-ci étant une recette de fonctionnement, c'est donc par excédent sur leur section d'exploitation que ces composantes financent la part correspondante d'investissement, pour 132 613 €. Polytech inscrit en outre 25 000 € prévisionnels en dépenses et en recettes au titre du plan ingénieur financé par la Région.

Les AE comme les CP sur crédits fléchés sont en forte augmentation par rapport au budget 2024 après BR2 mais en retrait par rapport au BI, en raison là aussi du travail important de déprogrammation engagé sur les BR1 et BR2. Ils se déclinent comme suit (tableau 9 de la liasse budgétaire) :

Tableau 14 : Le détail des dépenses d'investissement fléchées

Opération fléchée	AE	CP
Bâtiment Polytech - 1% artistique	50 000,00 €	50 000,00 €
Accueil de site - Annecy	2 869 474,00 €	1 400 000,00 €
Rénovation de la bibliothèque universitaire de Jacob	100 000,00 €	4 000 000,00 €
Bâtiment - CEDRA financement Etat sur le Programme 150	2 400 000,00 €	200 000,00 €
Recherche - estimation sur les nouveaux contrats/conventions en cours	100 000,00 €	100 000,00 €
Rénovation de l'IUT d'Annecy	700 000,00 €	700 000,00 €
Total général	6 219 474,00 €	6 450 000,00 €

L'écart entre les AE et les CP sur les opérations fléchées est de – 230 526 €.

En effet, l'accueil de site d'Annecy, une fois les questions foncières résolues, donner lieu à l'engagement de 2,9 M€ sur le total de 4 M€ prévus pour l'opération et au paiement de 1,4 M € sur 2025. Il en va de même pour le bâtiment CEDRA sur le campus de Jacob, qui constitue la plus grosse opération de la PPI pour 21,2 M€.

D'autre part, le marché global de performance de rénovation de la bibliothèque universitaire de Jacob a été engagé fin 2023 pour un montant 17, 6 M€. Le chantier a débuté à la rentrée 2024 : ce sont donc logiquement 4 M€ de CP qui sont prévus au BI 2025, pour un reste à engager de 100 k€.

Enfin, la rénovation de l'IUT d'Annecy, financée à la fois sur le PIP2 et sur le CPER, doit absolument être engagée en 2025. Les AE et CP sont prévus à hauteur de 700 k€.

L'écart entre les AE et les CP sur les opérations non fléchées s'élève à 624 431 €. Le tableau 14 détaille cette différence.

Tableau 15: Le détail de l'écart AE/CP des dépenses d'investissement non fléchées

SECTEUR	AE non fléchées	Opérations	CP non fléchés
NUMERIQUE	462 000 €	PROGRAMMATION DN POUR ENGAGEMENTS PLURIANNUELS	215 000 €
	210 000 €	REPROGRAMMATIONS A APR 2023	420 000 €
PATRIMOINE	314 660 €	REPROGRAMMATION TRAVAUX NON FLECHES	888 340 €
	176 999 €	AJUSTEMENT OPERATION QUICKWIN - REPROGRAMMATION	264 750 €
	1 163 659 €	TOTAL	1 788 090 €

L'écart entre AE et CP des crédits non fléchés tient auxancements des opérations de la DN, concernant la migration Alfresco, la mise en place de la GED, le Moodle anglais, l'industrialisation Nextcloud, la Jouvence réseau/wifi/vmware ou encore la migration OSE.

3. Le budget initial 2025 en droits constatés

3.1. Le compte de résultat prévisionnel

Le compte de résultat prévisionnel retrace, en droits constatés, les dépenses et recettes liées à la masse salariale et au fonctionnement présentés dans les deux sections précédentes. Le tableau 16 présente l'évolution du compte de résultat prévisionnel. Le déficit prévisionnel au BI 2025 ressort à - 2 303 593 €, contre – 2 860 024 € au BI 2024. Mais ce déficit était réduit à – 130 877 € au budget 2024 après BR2.

Depuis 2018, les charges de personnel inscrites dans le budget AE/CP et celles en droits constatés diffèrent.

La masse salariale en AE/CP s'élève ainsi à 113 685 949 € tandis que celle en droits constatés est de 113 363 410 €, soit une différence de 322 539 €. En effet, en AE/CP, l'ensemble des dépenses de personnel est à prendre en compte alors que dans le budget en droits constatés, les taxes sur salaires sont à inscrire en dépenses de fonctionnement sur la ligne impôts et taxes. L'écart entre les crédits de paiement et les droits constatés (DC) en fonctionnement se justifie ainsi.

Le résultat déficitaire représente en valeur absolue 1,6 % du total des charges de fonctionnement, contre 2 % au BI 2024.

Tableau 16 - L'évolution du compte de résultat : du compte financier 2023 au BI 2025

CHARGES	CF 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/BR2 2024
Personnel	104 930 194 €	110 278 629 €	1 588 258 €	- 1 675 929 €	110 190 959 €	113 363 410 €	2,88%
dont charges de pensions civiles*	28 430 683 €	30 597 060 €	127 686 €	- 327 822 €	30 396 924 €	32 253 904 €	6,11%
Fonctionnement autre que les charges de personnel	29 593 017 €	28 778 845 €	4 017 658 €	- 3 065 567 €	29 730 935 €	29 589 864 €	-0,47%
TOTAL DES CHARGES	134 523 211 €	139 057 474 €	5 605 916 €	- 4 741 496 €	139 921 894 €	142 953 274 €	2,17%
Résultat prévisionnel	- €	- €	787 203 €	1 941 944 €	- 130 877 €	- 2 303 593 €	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	134 523 211 €	139 057 474 €	6 393 119 €	- 2 799 552 €	139 791 017 €		
PRODUITS	CF 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/BR2 2024
Subventions de l'Etat	107 038 099 €	101 191 845 €	1 542 834 €	518 684 €	103 253 363 €	102 742 513 €	-0,49%
Fiscalité affectée	1 551 436 €	950 000 €	- €	77 000 €	1 027 000 €	900 000 €	-12,37%
Autres subventions	5 423 169 €	14 190 193 €	2 698 596 €	- 3 575 919 €	13 312 870 €	13 941 856 €	4,72%
Autres produits	19 524 728 €	19 865 412 €	2 151 689 €	180 683 €	22 197 784 €	23 065 312 €	3,91%
TOTAL DES PRODUITS	133 537 432 €	136 197 450 €	6 393 119 €	- 2 799 552 €	139 791 017 €	140 649 681 €	0,61%
Résultat prévisionnel	985 779 €	2 860 024 €	- €	- €			
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	134 523 211 €	139 057 474 €	6 393 119 €	- 2 799 552 €	139 791 017 €		1,61%

Le déficit de fonctionnement justifiable peut être décomposé comme suit :

Tableau 17 – Décomposition du déficit de fonctionnement

Décomposition du déficit justifié

Prise en charge des 4 points d'augmentation du CAS	-1 560 000 €
Surcoût Masse salariale et fluides non compensé - fourchette basse	-1 600 000 €
Crédits de sécurité valorisé dans la SCSP à retraiter	60 000 €
TOTAL	-3 100 000 €

Le déficit du BI 2025 est de – 2 303 593 €. La différence avec le déficit justifié (796 407 €) correspond à l'effort fait par l'établissement sur ses charges courantes pour le contenir. Cela correspond :

- au montant de la mise en réserve de -10 % en fonctionnement et de la masse salariale sur ressources propres, déprogrammée au BR2, et dont le cadrage du BI 2025 tient compte ;
- déduction faite de la réserve prévue pour les labex et le numérique.

L'écart entre les recettes encaissées et les recettes en droits constatés (produits) se décompose de la façon suivante :

Recettes DC	140 649 681
Reprise sur provisions	- 410 000
Reprise sur financements attachés à des actifs	- 5 302 115
Ecart DC-RE	-
Recettes RE	134 937 566

La reprise sur provisions est justifiée par une prévision reconduite à la baisse du financement des allocations de retour à l'emploi (10 000 €) et par la finalisation du travail sur le stock des provisions, avec la fin attendue de contentieux sur 2025 et la reprise des ARE qui ne doivent théoriquement plus être passées en provisions.

3.2 La capacité d'autofinancement

Le budget affiche une insuffisance d'autofinancement de – 813 593 €, contre – 1 270 024 € au BI 2024. Il est ainsi procédé à nouveau à un prélèvement sur fonds de roulement aussi bien pour équilibrer la section de fonctionnement que la section d'investissement (voir *infra* paragraphe 3.3).

Tableau 18 : L'évolution de la CAF prévisionnelle

	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/BR2 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice	- 985 779 €	- 2 860 024 €	- 130 877 €	- 2 303 593 €	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 291 215 €	6 292 115 €	7 308 343 €	7 202 115 €	
- reprises sur dépréciations et provisions	- 308 143 €	- 10 000 €	- 910 000 €	- 410 000 €	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €		- €		
- produits de cession d'éléments d'actifs	- €		- €		
- reprise des financements rattachés à des actifs	- 5 458 419 €	- 4 692 115 €	- 5 308 343 €	- 5 302 115 €	
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	538 873 €	- 1 270 024 €	959 123 €	- 813 593 €	-184,83%

3.3 La situation patrimoniale

Tableau 19- L'évolution du tableau de financement

EMPLOIS	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BI 2025/BR2 2024
Insuffisance d'autofinancement		1 270 024 €	- €	813 593 €	
Investissements	9 686 976 €	17 553 398 €	10 283 948 €	13 469 857 €	30,98%
TOTAL DES EMPLOIS	9 686 976 €	18 823 422 €	10 283 948 €	14 283 450 €	-2,65%
Apport au fonds de roulement					
RESSOURCES	CF 2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025	Variation BR2 2024/BI 2024
Capacité d'autofinancement	538 873 €	- €	959 123 €		
Financement de l'actif par l'État	725 797 €	1 990 420 €	3 130 479 €	2 445 400 €	-21,88%
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 558 304 €	11 717 358 €	6 119 769 €	6 277 090 €	2,57%
Autres ressources	- 130 449 €	- €	- €		
TOTAL DES RESSOURCES	2 692 525 €	13 707 778 €	10 209 371 €	8 722 490 €	-14,56%
Prélèvement/Abondement sur fonds de roulement	- 6 994 451 €	- 5 115 644 €	- 74 577 €	- 5 560 960 €	

Il n'y a pas d'écart entre les dépenses d'investissement prévues en CP et en DC, tant fléchées que globalisées. La hausse entre le budget 2024 après BR2 et le BI 2025 est de + 30,98 % et inclut donc le décalage du paiement sur 2025 d'engagement réalisés sur 2024, comme par exemple la réalisation de six cabines de travail pour 85 k€ TTC financées par l'AAP Région 2023 pour 80 k€.

L'analyse des dépenses d'investissement en DC est donc concordante avec la comptabilité budgétaire (p 15 à 17).

La vision détaillée des dépenses d'investissement en DC est la suivante :

Tableau 20 - Liste des dépenses d'investissement

PATRIMOINE	13 469 857,00 €
INVESTISSEMENT FLECHE	6 450 000,00 €
Bâtiment Polytech - 1% artistique	50 000,00 €
Accueil de site - Annecy	1 400 000,00 €
Rénovation de la bibliothèque universitaire de Jacob	4 000 000,00 €
Bâtiment - CEDRA financement Etat sur le Programme 150	200 000,00 €
Recherche - estimation sur les nouveaux contrats/conventions en cours	100 000,00 €
Rénovation de l'IUT d'Annecy	700 000,00 €
INVESTISSEMENT NON FLECHE HORS PATRIMOINE	3 909 939,00 €
Investissement des laboratoires	1 080 926,00 €
Investissement des composantes	1 367 862,00 €
Investissement des grands projets	534 264,00 €
Investissement sur le numérique	215 000,00 €
Investissement autres services	711 887,00 €
INVESTISSEMENT PATRIMOINE NON FLECHE	3 109 918,00 €
Reprogrammation aménagement bâtiment 6 - Le Bourget	350 000,00 €
Reprogrammation AAP Région 2023 (mobilité, vie étudiante)	320 000,00 €
Etudes dont rénovation logements IUTA et Bât B8 et B10 - le Bourget	436 328,00 €
Travaux Lake switch (salle blanche)	264 750,00 €
Déploiement plan de comptage Jacob	240 000,00 €
Travaux Sorbonnes - le Bourget	152 340,00 €
Toiture bât. 13 Jacob	300 000,00 €
Vidéoprotection Jacob	172 000,00 €
Schéma directeur le Bourget	100 000,00 €
Autres (travaux immobiliers, pédagogiques...)	774 500,00 €

L'ensemble de travaux précités vise ainsi à accompagner les besoins importants sur le clos et couvert des bâtiments, la sobriété énergétique, le plan de mobilité, mais aussi les besoins présentés en formation spécialisée en termes de sécurité, accessibilité et confort d'usage, et les demandes des composantes.

Le **prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement est de 5 560 960 €**. Le résultat déficitaire explique ce prélèvement, ainsi que les investissements non financés par des tiers ou par la capacité d'autofinancement.

4.1 Le fonds de roulement

Tableau 21 : L'évolution de la composition du fonds de roulement

	réserves disponibles	CVEC dont FSDIE	SCSP	provisions et dépréciations de créances	total
FDR après compte financier 2022	10 811 681 €	707 764 €	1 068 050 €	3 170 170 €	15 757 664 €
FDR après compte financier 2023	3 837 271 €	722 372 €	1 084 509 €	3 118 931 €	8 763 083 €
BI 2024	- 5 115 644 €				- 5 115 644 €
BR1 2024	- 3 007 036 €	- 181 783 €	- 466 525 €	- 600 000 €	- 4 255 344 €
FDR après BR1 2024	830 235 €	540 589 €	617 984 €	2 518 931 €	4 507 739 €
BR2 2024			2 477 764 €	- €	
FDR APRES BR2 2024	2 533 238 €	540 589 €	3 095 748 €	2 518 931 €	8 688 506 €
EXTOURNE BR2 2024			- 3 095 748 €	- 2 518 931 €	
STOCK INITIAL CORRIGE BI 2025			3 150 046 €	1 572 637 €	
BI 2025		- 42 967 €	- 2 184 323 €	- 400 000 €	
FDR APRES BI 2025	1 032 153 €	497 622 €	965 723 €	1 172 637 €	3 127 546 €

Un important travail de diagnostic des éléments fléchés, dont les provisions, sur le fonds de roulement a été mené, en parallèle des reprises sur provision recommandées par les Commissaires aux comptes. La balance de sortie prévisionnelle 2024 des comptes concernés est donc reprise.

Les éléments explicatifs détaillés des corrections opérées sont les suivantes :

Explication stock initial Fdr BI 2025 corrigé

300 000 € Crédits sécu SCSP 2024
234 000 € Solde crédits sécu 2019-2022
256 723 € Solde crédits sécu 2023

2 058 823 € Déprog BR2 2024
-70 000 € 70k€ (compris dans 300k€) dans la déprog
115 000 € Déprog REUT
48 000 € BI 2025 REUT
25 000 € Déprog REUT INV
45 000 € Déprog PUIC
137 500 € BI 2025 PUIC DANS IDT

3 150 046 €

Variation BI 2025

-1 988 823 € Reprog patrimoine
-70 000 € Reprog crédits sécu
-48 000 € Reprog REUT
-137 500 € Reprog PUIC
60 000 € Crédits sécu SCSP 2025 non inscrits

-

2 184 323

Provisions stock initial 2025

2 167 621,00 € Provisions en compte au 31/12/2023
-894 984,10 € Reprises 2024
300 000,00 € Nouvelle provision pour contentieux

1 572 637

En jours de dépenses de fonctionnement décaissables, les réserves disponibles représentent **2,7 jours** au BI 2025 contre 3,5 jours au BI 2024. Le fonds de roulement représente **8,3 jours** de fonctionnement, soit au dessous du niveau du seuil de vigilance. Il était de 13 jours au BI 2024.

4.2 Le solde budgétaire et la trésorerie

Le solde budgétaire est la différence entre les recettes encaissées et les crédits de paiement. Il mesure le décalage entre encaissements et décaissements. Avec la variation des comptes de tiers, il explique l'évolution prévisionnelle de la trésorerie. Le solde budgétaire prévu pour 2025 est de **- 5 560 960 €** (contre - 5 324 993 € au BI 2024). La variation de trésorerie est de **- 4 980 384 €** dont 580 576 € au titre des opérations pour comptes de tiers.

Le tableau 22 page suivante présente les évolutions des indicateurs FR, BFR et trésorerie : montants constatés au compte financier 2023, montants estimés après le BR2 2024 et prévision BI 2025.

La trésorerie prévisionnelle au 31/12/2025 s'élève à **14 353 892 €** ; elle correspond à **38 jours** de dépenses prévisionnelles décaissables de fonctionnement. Mais ce ratio pourrait évoluer sur la fin d'exercice. En effet, il convient de rappeler que ces calculs sont construits sur les données du BR2 2024 et qu'une prévision actualisée pourra être faite au moment du BR1 2025, après la présentation du compte financier 2024 prévue en mars 2025.

Tableau 22 : Évolutions du FR, du BFR et de la Trésorerie

	Montants (€)
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2023	8 763 083
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2023	-10 594 043
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2023	19 357 126
Variation du FONDS DE ROULEMENT 2024	-74 577
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE) 2024	-51 727
Variation de la TRESORERIE 2024	-22 850
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2024	8 688 506
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2024	-10 645 771
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2024	19 334 276
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-5 560 960
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-580 576
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-4 980 384
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2025	3 127 546
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-11 226 347
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2025	14 353 892

4.3 Les restes à payer

Le tableau 23 présente la prévision d'évolution des restes à payer en fin d'année 2025. Ces données sont très évolutives, puisque des factures sont payées et des engagements sont saisis quotidiennement.

Tableau 23 : L'évolution prévisionnelle des restes à payer

Reste à payer	Montant
Fléché	13 625 522 €
Non fléché	10 845 132 €
Total au 31/12/2024	24 470 654 €
Variation 2025	
Fléché	- 165 093 €
Non fléché	- 230 526 €
Total	- 395 619 €
Reste à payer au 31/12/2025	
Fléché	13 460 429 €
Non fléché	10 614 606 €
Total	24 075 036 €

Les restes à payer au 31/12/2025 sont supérieurs à la trésorerie prévisionnelle disponible à la même date. Il convient de préciser également que les restes à payer ne sont pas tous exigibles au 31/12/2024. Ainsi, le marché global de performance lié à la rénovation de la BU de Jacob-Bellecombette a généré des restes à payer conséquents puisque l'intégralité du marché a été engagé en 2023 alors que les paiements seront échelonnés sur 10 ans.

Tableau 24 : détail de la variation des restes à payer

Ecart AE/CP	AE 2025	CP 2025	Variation 2025
Documentation numérique enseignement et recherche	304 558 €	250 200 €	54 358 €
Complément engagements DN 2025	1 395 000 €	1 300 000 €	95 000 €
Convention UGA-PETREL-TOSCA	120 000 €	151 000 €	- 31 000 €
Renouvellement en 2023 du marché commissaires aux comptes	1 700 €	35 720 €	- 34 020 €
Assurances	500 000 €	125 000 €	375 000 €
Reste à payer fonctionnement globalisé	2 321 258 €	1 861 920 €	459 338 €
Complément engagements DN	462 000 €	215 000 €	247 000 €
Reprogrammation Patrimoine AAPR23	85 000 €	320 000 €	- 235 000 €
Reprogrammation Patrimoine Lake switch	176 999 €	264 750 €	- 87 751 €
Reprogrammation Patrimoine Vidéoprotection Jacob	160 000 €	172 000 €	- 12 000 €
Reprogrammation Patrimoine opérations sur dotations	277 660 €	466 340 €	- 188 680 €
Bâtiment 6 - Le Bourget	2 000 €	350 000 €	- 348 000 €
Reste à payer investissement non fléché	1 163 659 €	1 788 090 €	- 624 431 €
Variation des restes à payer non fléchés			- 165 093 €
Accueil de site Annecy	2 869 474 €	1 400 000 €	1 469 474 €
CEDRA Jacob	2 400 000 €	200 000 €	2 200 000 €
Rénovation BU Jacob	100 000 €	4 000 000 €	- 3 900 000 €
Reste à payer investissement fléché	5 369 474 €	5 600 000 €	- 230 526 €
Variation du reste à payer			- 395 619 €

4.4 Les ratios

Le tableau 25 affiche les principaux ratios de gestion, qui présentent des évolutions contrastées. Les chiffres 2021 et 2022 correspondent aux ratios calculés sur le réalisé (compte financier). On notera les éléments significatifs suivants pour le BI 2025 :

- le fonds de roulement est **sous le seuil de vigilance** soit 8,3 jours ;
- la trésorerie est **au-dessus du seuil de vigilance** avec 38,1 jours de dépenses de fonctionnement décaissables, mais ce taux reste à confirmer avec l'atterrissage réel de l'exercice ;
- le montant des ressources propres, et sa part dans le total des produits, **augmente** de 1,2 % par rapport au ratio après BR2 2024 ;
- le ratio des charges de fonctionnement décaissables hors masse salariale rapportées aux produits encaissables permet constater l'évolution du poids de ces charges dans le budget ; il **baisse** par rapport au BI 2024 comme au BR2 2024 ;
- A rebours, le poids de la masse salariale rapportée aux produits encaissables augmente de + 1,5 % par rapport au BR2 2024. Le ratio s'élève à **84,01 %**, **au-dessus du seuil de vigilance** (83%). Il s'explique à la fois par l'augmentation de la masse salariale (mesures de revalorisation et CAS pensions) et la réduction du fonctionnement (mesures d'économie) ;
- la CAF est **en baisse** par rapport au compte financier 2023, **même si elle est moins dégradée** qu'au BI 2024. De fait, elle ne permet toujours pas de financer une quelconque partie des dépenses d'investissement ;
- le rapport des charges décaissables sur les produits encaissables **s'améliore** de 1 % par rapport au ratio après BI 2024. Il reste proche des 100 % puisque le résultat prévisionnel est déficitaire.

Ainsi, sur les 3 niveaux prévus dans le futur décret financier (fond de roulement en nombre de jours décaissables, trésorerie en nombre de jours décaissables et poids de la masse salariale/produits encaissables), l'établissement ne remplit pas deux conditions sur trois.

Si l'augmentation du CAS pension de 4 points n'avait pas été mis à la charge de l'établissement, ces ratios seraient de : 13 jours pour le fonds de roulement, 43 jours pour la trésorerie et 82,9 % pour la masse salariale/produits encaissables.

Tableau 25 : L'évolution des principaux ratios de gestion en droits constatés

1-Fonds de roulement en nombre de jours	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Montant du FDR	8 763 083 €	4 960 716 €	8 688 506 €	3 127 546 €
FDR en nombre de jours	24,8	13,5	23,6	8,3
2-Trésorerie en nombre de jours	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Montant de la trésorerie	19 357 126 €	12 577 403 €	14 353 892 €	14 353 892 €
Trésorerie en nombre de jours	54,8	34,1	52,5	38,1
3-Taux de résultat	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Résultat	- 985 779 €	- 2 860 024 €	- 130 877 €	- 2 303 593 €
Total des produits	133 537 432 €	136 197 450 €	139 791 017 €	140 649 681 €
Taux de résultat	-0,74%	-2,10%	-0,09%	-1,64%
4-Dépendance au financement de l'État	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Ressources propres	24 908 039 €	30 303 490	30 319 311	32 195 053
Produits encaissables	127 770 870 €	131 495 335 €	133 572 674 €	134 937 566 €
Dépendance au financement de l'Etat	19,49%	23,05%	22,70%	23,86%
6-Poids des charges de personnel	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Charges de personnel	104 930 194 €	110 278 629 €	110 190 959 €	113 363 410 €
Produits encaissables	127 770 870 €	131 495 335 €	133 572 674 €	134 937 566 €
Poids de charges de personnel	82,12%	83,87%	82,50%	84,01%
7-Poids des charges de fonctionnement général	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Charges décaissables de fonctionnement général	22 301 802 €	22 486 730 €	22 422 592 €	22 387 749 €
Produits encaissables	127 770 870 €	131 495 335 €	133 572 674 €	134 937 566 €
Poids des charges de fonctionnement général	17,45%	17,10%	16,79%	16,59%
8-Part relative des charges de personnel	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Charges de personnel	104 930 194 €	110 278 629 €	110 190 959 €	113 363 410 €
Total des charges (décaissables-non décaissables)	134 523 211 €	139 057 474 €	139 921 894 €	142 953 274 €
Part relative des charges de personnel dans le total des charges	78,00%	79,30%	78,75%	79,30%
9-Dotation aux amort. et provisions/charges de	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Dotation aux amort. et provisions	7 291 215 €	6 292 115 €	7 308 343 €	7 202 115 €
Charges de fonctionnement décaissables et non décaissables	134 523 211 €	139 057 474 €	144 663 390 €	142 953 274 €
Poids de la dotation aux amortissements et provisions	5,42%	4,52%	5,05%	5,04%
10-Equilibre économique	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Charges décaissables	127 231 996 €	132 765 359 €	132 613 551 €	135 751 159 €
Produits encaissables	127 770 870 €	131 495 335 €	133 572 674 €	134 937 566 €
Poids des charges de fonctionnement	99,58%	100,97%	99,28%	100,60%
11-Marge d'autofinancement	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
CAF	538 873 €	-1 270 024 €	959 123 €	-813 593 €
Produits encaissables	127 770 870 €	131 495 335 €	133 572 674 €	134 937 566 €
Taux de marge d'autofinancement	0,42%	-0,97%	0,72%	-0,60%
12-Taux d'autofinancement	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
CAF	538 873 €	-1 270 024 €	959 123 €	-813 593 €
Dépenses d'investissement payées sur ressources propres	7 533 324 €	3 845 620 €	1 033 700 €	4 747 367 €
Taux d'autofinancement	7,15%	-33,03%	92,79%	-17,14%
13-Coût par ETPT	2023	BI 2024	Après BR2 2024	BI 2025
Charges de personnel	104 930 194 €	110 278 629 €	110 190 959 €	113 363 410 €
Nombre d'ETPT	1343,77	1384,03	1374,50	1404,29
Coût par ETPT	78 086,42 €	79 679,36 €	80 168,03 €	80 726,50 €

Rappel des seuils d'alerte ou de vigilance

1 - FDR < 15 jours

2 - Trésorerie < 30 jours

3 - Taux de résultat : vigilance entre 0 % et 2%, alerte si < 0 %

4 - Dépendance aux financements de l'État : vigilance entre 13 % et 15 %, alerte si < 13 %

6 - Poids de charges de personnel : vigilance entre 82 % et 83 %, alerte si > 83 %

10 - Équilibre économique : vigilance entre 98 % et 100 %, alerte si > 100 %

11 - Taux de marge d'autofinancement : vigilance entre 0,5 % et 1 %, alerte si < 0,5 %

ANNEXE 1 - TABLEAUX BUDGÉTAIRES

Tableau 1

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2025

BI 2025

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat *		(B) Emplois financés hors SCSP		(C) = (A) + (B) Global
	Permanents	Titulaires	En ETPT		En ETPT		
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs		Titulaires	528,00				528
		CDI	12,00		15,67		28
	Non permanents	CDD	100,07			113,80	214
S/total EC			640,07		129,47		770
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)							
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)			406,00				406
	Permanents	Titulaires	34,00		41,45		75
	Non permanents	CDD	46,93		106,37		153
S/total Biats			486,93		147,82		635
Totaux			1.127,00		277,29		1.404,29
							Plafond global des emplois voté par le CA **

(2)

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat
1 127

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qui il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))
Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)
* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"
** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	DEPENSES						RECETTES		
	CF 2023			Rappel prévision 2024 après BR2			BI 2025		
	Montants			Montants			Montants		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
Personnel	105 302 949	105 302 599	110 494 928	110 494 928	113 685 949	113 685 949	136 954 800	137 210 056	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>28 430 683</i>	<i>28 430 683</i>	<i>30 396 924</i>	<i>30 396 924</i>	<i>32 253 904</i>	<i>32 253 904</i>	<i>103 857 016</i>	<i>102 742 513</i>	<i>Subvention pour charges de service public</i>
							<i>1 243 012</i>	<i>359 947</i>	<i>Autres financements de l'Etat</i>
Fonctionnement	20 202 274	21 785 437	22 523 036	22 118 624	22 524 549	22 065 210	<i>986 986</i>	<i>900 000</i>	<i>Fiscalité affectée</i>
<i>dont opérations fléchées</i>	<i>0</i>	<i>-6 410</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>15 196 339</i>	<i>15 817 399</i>	<i>Autres financements publics</i>
							<i>16 235 086</i>	<i>17 390 197</i>	<i>Recettes propres</i>
							1 098 000	5 639 274	Recettes fléchées*
							<i>290 000</i>	<i>1 947 274</i>	<i>Financements de l'Etat fléchés</i>
Investissement	24 437 119	9 360 583	6 960 784	10 283 948	12 614 900	13 469 857	<i>808 000</i>	<i>3 692 000</i>	<i>Autres financements publics fléchés</i>
<i>dont opérations fléchées</i>	<i>17 541 207</i>	<i>1 292 467</i>	<i>1 261 274</i>	<i>5 547 274</i>	<i>6 219 474</i>	<i>6 450 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>Recettes propres fléchées</i>
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	149 942 341	136 448 619	139 978 748	142 897 500	148 825 398	149 221 016	142 594 074	143 660 056	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		0		0		0	303 426	5 560 960	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine
Budget principal

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DELIBERANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	DEPENSES										Total
	Personnel		Fonctionnement		Investissement			Total			
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	CP	AE (A)	CP (B)		
Formation initiale et continue	57 169 497	57 169 497	4 479 006	4 479 006	1 677 026	1 677 026		63 326 529	63 326 529	63 326 529	
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	41 465 536	41 465 536	3 692 742	3 692 742	1 334 696	1 334 696			0	46 692 976	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 624 623	15 624 623	527 764	527 764	342 330	342 330		16 484 717	16 484 717	16 484 717	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	79 336	79 336	58 500	58 500	0	0		137 636	137 636	137 636	
D105 - Bibliothèques et documentation	2 332 686	2 332 686	988 849	988 849	944 491	944 491		3 423 962	3 423 962	3 389 204	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	1 930 476	1 930 476	350 632	350 632	300 000	300 000		2 271 108	2 271 108	2 271 108	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et technologies de l'information et de la communication, médias et multimédias	6 177 606	6 177 606	233 261	233 261	16 914	16 914		6 427 781	6 427 781	6 427 781	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'industrie	7 731 002	7 731 002	602 306	602 306	205 612	205 612		8 538 620	8 538 620	8 538 620	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	1 353 233	1 353 233	0	0	0	0		1 353 233	1 353 233	1 353 233	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 113 484	1 113 484	63 939	63 939	0	0		1 177 423	1 177 423	1 177 423	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	11 230 447	11 230 447	347 093	347 093	3 000	3 000		11 580 540	11 580 540	11 580 540	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	2 332 652	2 332 652	2 094 261	2 094 261	925 500	925 500		6 622 413	6 622 413	6 622 413	
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0		0	0	0	
D114 - Immobilier	2 339 164	2 339 164	5 619 000	5 619 000	6 298 961	6 298 961		16 297 116	16 297 116	17 399 072	
D115 - Pilotage et support	18 650 933	18 650 933	6 649 658	6 649 658	6 244 677	6 244 677		28 865 891	28 865 891	28 213 910	
Étudiants	1 054 769	1 054 769	676 544	676 544	10 670	10 670		1 741 983	1 741 983	1 741 983	
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	324 500	324 500	0	0		324 500	324 500	324 500	
D202 - Aides indirectes	0	0	0	0	0	0		0	0	0	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 054 769	1 054 769	352 044	352 044	10 670	10 670		1 417 463	1 417 463	1 417 463	
TOTAL	113 655 549	113 655 549	22 524 549	22 524 549	22 052 210	22 052 210		148 826 338	148 826 338	148 221 016	

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

0

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Budget	RECETTES						Recettes filiales				
	Recettes globalisées			Recettes filiales							
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Facilité affectée	Autres financements publics	Recettes propres filiales	Financement de l'Etat filiales		Autres financements publics filiales	Recettes propres filiales		
Subvention pour charges de service public	102 742 515										
Droits d'inscription					2 995 166						
Formation continue, diplômes proges et VAE					10 194 120						
Taxe d'apprentissage					704 104						
Contrats et prestations de recherche hors ANR					962 516						
Vulgarisation					169 745						
ANR Investissements d'avenir					6 700 716						
ANR hors investissements d'avenir					3 659 227						
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					1 163 991						
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					1 591 120						
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres					359 947						
Fonctions - Fonds propres, réserves, dons et legs					25 000						
Autres recettes					630 000						
TOTAL	102 742 515	369 947	969 696	19 677 399	17 399 197	2 269 699		4 269 699		6 560 360	

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

0

TABLEAU 4
Equilibre financier
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			
	CF 2023	Rappel prévision 2024 après BR2	BI 2025
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	3 769 737	303 426	5 560 960
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	400	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	2 913 192	1 730 089	2 730 089
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1)	26 789		0
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	6 710 119	2 033 515	8 291 049
ABONDEMENT de la trésorerie (l)=(2) - (1)	0	0	0
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>0</i>	<i>92 000</i>	<i>0</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (l)	6 710 119	2 033 515	8 291 049

FINANCEMENTS			
	CF 2023	Rappel prévision 2024 après BR2	BI 2025
	0	0	0
Solde budgétaire (excédent) (D1)*			
Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)	0	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**	2 278 507	2 010 665	3 310 665
Autres encaissements sur comptes de tiers (e2)	-1 931 131		0
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)	347 376	2 010 665	3 310 665
PRELEVEMENT de la trésorerie (l)=(1) - (2)	6 362 743	22 850	4 980 384
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>188 057</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>6 174 686</i>	<i>114 850</i>	<i>4 980 384</i>
TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (l)	6 710 119	2 033 515	8 291 049

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements (c1)	Prévisions d'encaissements (c2)
IMEP SPS Q-COUNTER	47310000	Recettes à transférer	17 850	17 850
FRESBE Inter PACSCAD	47310000	Recettes à transférer	3 398	3 398
IREGE INTERREG DUET	47310000	Recettes à transférer	13 757	13 757
FRESBE INTERREG DEVC	47310000	Recettes à transférer	34 908	34 908
SYMME CADYCO	47310000	Recettes à transférer	43 056	43 056
SYMME Interreg Onco	47310000	Recettes à transférer	27 096	27 096
SYMME INTERREG HCL	47310000	Recettes à transférer	167 989	167 989
LISTIC INTERREG CIME	47310000	Recettes à transférer	8 576	8 576
LISTIC ANR PARFAIT	47310000	Recettes à transférer	25 509	25 509
LOCIE INTERREG CRENH	47310000	Recettes à transférer	17 270	17 270
NCU2 PIA3 @SPIRE	47310000	Recettes à transférer	76 979	76 979
CMQ Méca Connectée	47310000	Recettes à transférer	419 875	419 875
Bourses ERASMUS	47310000	Recettes à transférer	1 000 000	1 300 000
BOURSES AMI	47310000	Recettes à transférer	162 800	318 000
TVA	44551000	TVA à décaisser	711 026	836 402
TOTAL			2 730 089	3 310 665

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale
Budget principal

POUR VOTE DE L'ORGANISME DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	CF 2023	Rappel prévision 2024 après BR2	BI 2025	PRODUITS	CF 2023	Rappel prévision 2024 après BR2	BI 2025
Personnel	104 930 194	110 100 959	113 363 410	Subventions de l'Etat	107 038 099	103 253 363	102 742 513
dont charges de pensions civiles*	26 430 693	30 306 824	32 265 004	Fiscalité affectée	1 551 436	1 027 000	900 000
Fonctionnement autre que les charges de personnel	25 953 017	29 230 653	29 965 864	Autres subventions	5 423 169	13 312 870	13 941 666
Intervention (le cas échéant)	-	-	-	Autres produits	19 524 728	22 197 784	23 065 312
TOTAL DES CHARGES (1)	134 523 211	139 321 894	142 953 274	TOTAL DES PRODUITS (2)	133 537 432	139 791 017	140 649 881
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	985 779	139 877	2 303 993
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	134 523 211	139 321 894	142 953 274	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (5) + (3) = (2) + (4)	134 523 211	139 921 894	142 953 274

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributeurs employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	CF 2023	Rappel prévision 2024 après BR2	BI 2025
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-985 779	-100 877	-2 303 993
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 291 215	7 305 343	7 202 115
- reprises sur dépréciations et provisions	308 143	910 000	410 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	0	0
- reprises sur amortissements	5 459 419	5 308 343	5 302 115
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	538 879	999 123	-815 993

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	CF 2023	Rappel prévision 2024 après BR2	BI 2025	RESSOURCES	CF 2023	Rappel prévision 2024 après BR2	BI 2025
Insuffisance d'autofinancement	0	0	813 593	Capacité d'autofinancement	538 873	999 123	-
Investissements	9 686 976	10 283 948	13 469 857	Financement de l'actif par l'Etat	725 797	3 130 479	2 445 400
Remboursement des dettes financières	0	0	0	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 559 304	6 119 799	6 277 090
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 686 976	10 283 948	14 283 450	Autres ressources	-	130 449	-
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)	0	0	0	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 823 525	10 203 371	8 722 490
				Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5) - (6)	6 994 451	74 577	6 560 960

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BI 2025
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2024 (prévision après BR2)	8 686 506
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-10 645 771
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2024 (prévision après BR2)	19 334 277
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-5 560 960
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-800 576
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT (1)*	-4 980 384
Niveau du FONDS DE ROULEMENT au 31/12/2025	3 127 546
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-11 226 347
Niveau de la TRESORERIE au 31/12/2025	14 353 893

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

B1 2025

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	19 334 277	35 751 895	24 553 671	14 342 531	6 113 946	21 414 209	12 195 365	36 962 355	29 226 283	21 289 163	31 245 556	23 241 529	14 353 893
ENCAISEMENTS	27 701 473	1 734 536	2 160 893	4 029 221	1 935 313	1 961 580	64 991 974	2 375 838	3 215 546	21 854 126	6 921 914	6 088 307	146 970 721
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	26 282 216	1 517 761	1 941 538	2 562 704	26 888 823	1 744 616	39 483 074	1 104 255	3 002 144	20 545 749	6 068 589	6 068 587	137 210 056
Subvention pour charges de service public	25 157 643,00	0,00	0,00	0,00	25 157 650,00	0,00	37 423 250,00	0,00	0,00	15 003 970,00	0,00	0,00	102 742 513
Autres financements de l'Etat	13 610,00	6 487,00	0,00	15 203,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 346,00	161 151,00	359 947	359 947
Fiscalité affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	505 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 006,00	0,00	0,00	900 000
Autres financements publics	56 213,00	374 489,00	706 590,00	26 209,00	122 659,00	673 816,00	369 246,00	18 123,00	981 200,00	2 870 177,00	4 826 949,00	4 826 948,00	15 817 399
Recettes propres	1 054 750,00	1 132 805,00	1 234 948,00	2 521 292,00	1 102 520,00	1 070 800,00	1 709 578,00	1 086 132,00	2 040 944,00	2 275 250,00	1 080 989,00	1 080 989,00	17 390 197
Recettes budgétaires fléchées	881 232	-	-	1 062 500	-	-	-	1 062 500	-	1 062 500	659 384	1 721 884	6 450 000
Financements de l'Etat fléchés	881 232,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	659 384,00	659 384,00	2 200 000
Autres financements publics fléchés	0,00	0,00	0,00	1 062 500,00	0,00	0,00	0,00	1 062 500,00	0,00	0,00	0,00	1 062 500,00	4 250 000
Recettes propres fléchées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts - encaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Prêts - encaissement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Prêts - encaissement en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	538 025	216 775	219 355	404 017	204 140	216 964	351 250	209 083	213 402	245 877	193 941	297 836	3 310 665
- TVA encasée	344 084,00	22 834,00	25 414,00	210 076,00	10 196,00	23 023,00	133 824,00	15 142,00	19 461,00	3 894,00	0,00	0,00	836 402
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers - encaissements	1 382,00	1 382,00	1 382,00	1 382,00	1 382,00	1 382,00	1 727,00	1 382,00	1 382,00	1 727,00	1 382,00	1 378,00	17 270
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	192 559,00	192 559,00	192 559,00	192 559,00	192 559,00	192 559,00	215 699,00	192 559,00	192 559,00	215 699,00	192 559,00	292 954,00	2 456 993
A. TOTAL	27 701 473	1 734 536	2 160 893	4 029 221	27 092 963	1 961 580	39 834 324	2 375 838	3 215 546	21 854 126	6 921 914	8 088 307	146 970 721
DECAISEMENTS	11 283 855	12 932 760	12 372 033	12 257 806	11 792 700	11 180 424	15 067 334	10 111 910	11 162 686	11 867 733	14 925 941	16 975 943	151 951 105
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	10 397 498	12 182 606	11 621 097	11 411 044	11 063 632	10 438 855	14 217 060	9 398 239	10 455 972	11 121 180	14 226 916	16 236 917	142 771 016
Personnel	8 328 479,00	9 666 411,00	9 026 588,00	9 182 014,00	9 178 179,00	8 412 263,00	12 201 416,00	8 332 766,00	8 371 458,00	8 545 829,00	10 439 287,00	11 999 289,00	113 685 949
Fonctionnement	1 484 031,00	1 832 207,00	2 009 521,00	1 644 042,00	1 300 465,00	1 441 584,00	1 430 656,00	477 495,00	1 499 526,00	1 990 363,00	3 202 861,00	3 652 659,00	22 065 210
Investissement	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 988,00	584 989,00	7 019 857
Dépenses liées à des recettes fléchées	537 500	537 500	537 500	537 500	537 500	537 500	537 500	537 500	537 500	537 500	537 500	537 500	6 450 000
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Investissement	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	537 500,00	6 450 000
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts - remboursements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Prêts - décaissements en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	348 857	212 654	213 436	309 262	191 668	204 069	312 774	176 171	189 194	209 053	161 825	201 526	2 730 089
- TVA décaissée	187 332,00	51 129,00	51 911,00	147 737,00	30 043,00	42 544,00	130 868,00	14 646,00	27 689,00	27 147,00	0,00	0,00	711 026
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers - décaissements	1 382,00	1 382,00	1 382,00	1 382,00	1 382,00	1 382,00	1 727,00	1 382,00	1 382,00	1 727,00	1 382,00	1 378,00	17 270
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	160 143,00	160 143,00	160 143,00	160 143,00	160 143,00	160 143,00	180 179,00	160 143,00	160 143,00	180 179,00	160 143,00	200 148,00	2 001 793
B. TOTAL	11 283 855	12 932 760	12 372 033	12 257 806	11 792 700	11 180 424	15 067 334	10 111 910	11 162 686	11 867 733	14 925 941	16 975 943	151 951 105
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	16 417 618	11 198 224	10 211 140	8 228 585	15 300 263	9 218 844	24 766 990	7 736 072	7 967 120	9 986 393	8 004 027	8 887 636	4 980 384
SOLDE CUMULE (1) + (2)	35 751 895	24 553 671	14 342 531	6 113 946	21 414 209	12 195 365	36 962 355	29 226 283	21 259 163	31 245 556	23 241 529	14 353 893	-

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2017	CF 2017	CF 2018	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	Après BR2 2024	BI 2025	BI 2026	BI 2027 ET PLUS	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	0	-153 730	-518 926	-355 596	-417 740	-84 537	-161 814	20 435					
Recettes fléchées (b)	4 069 064	2 465 541	711 553	1 013 103	435 355	-	424 784	1 085 000	8 239 000	6 450 000	15 000 000	37 320 000	55 763 400
Financements de l'Etat fléchés	900 000	-	-	-	-	-	270 000	285 000	720 000	2 200 000	3 620 000	5 750 000	7 925 000
Conseil départemental	2 350 000	1 560 000	-	-	290 000	-	-	800 000	2 324 000	2 700 000	4 825 000	26 950 000	34 274 000
Région Rhône-Alpes	819 064	906 541	711 553	1 013 103	145 355	-	154 784	-	5 195 000	1 550 000	6 555 000	4 620 000	13 564 400
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	4 222 794	2 830 737	548 223	1 075 247	102 152	77 277	242 535	1 252 413	8 389 000	6 450 000	15 000 000	36 990 699	55 731 077
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AIECP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	63 173	5 962	14 037	-	-	-	-	-	-	-	400 000	-	83 172
CP	68 173	5 865	1 537	-	-	-	-	6 410	-	-	-	400 000	469 165
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AE	7 809 769	267 288	363 285	265 254	118 613	32 101	1 643 111	17 532 033	8 594 000	6 219 474	33 715 326	4 568 530	41 185 984
CP	4 154 621	2 824 872	546 686	1 075 247	102 152	77 277	242 535	1 258 823	8 389 000	6 450 000	15 000 000	36 590 699	55 261 912
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	153 730	163 330	62 144	333 203	77 277	182 249	167 413	150 000	-	-	329 301	32 323

CA du 17 décembre 2024 - 20 votants : 17 favorables, 3 défavorables

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANISÉ LIBÉRANT

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Credits de paiement					Restes		
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année 2025	Total des AE ouvertes pour l'année 2025	CP consommées au titre des années antérieures	CP reportées ou reprogrammées en année n	CP consommées au titre des années antérieures	CP ouvertes au titre des années antérieures	CP nouvelles ouvertes en année 2025	Total des CP ouverts pour 2025	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(6)	(7)	(8)=(6)+(7)	(9)=(8)-(7)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(11)-(3)+(6)	(13)=(3)+(6)-(11)
CONTRATS HORS ANR FONCTIONNEMENT	431 369	507 639	246 783	-	144 748	144 748	212 787	144 748	-	1 000	33 995	39 836	-	10 102
CONTRATS HORS ANR INVESTISSEMENT	41 258	41 200	-	1 000	41 200	-	31 098	1 000	-	87 937	87 937	45 440	-	-
CONTRATS HORS ANR PERSONNEL	562 294	549 898	428 917	-	87 937	87 937	549 898	-	-	233 685	233 685	85 278	-	65 989
TOTAL CONTRATS HORS ANR	1 035 965	1 098 735	716 900	-	233 685	233 685	672 803	-	-	1 000	500 084	169 417	-	52 757
Valorisation fonctionnement	1 426 353	2 019 308	1 137 134	-	244 119	244 119	1 071 145	-	-	10 000	10 000	124 317	-	105
Valorisation investissement	413 445	730 180	403 445	-	10 000	10 000	403 550	-	-	245 965	245 965	124 317	-	-
Valorisation personnel	1 324 037	1 166 182	953 755	-	245 965	245 965	1 168 182	-	-	500 084	500 084	169 417	-	65 989
TOTAL VALORISATION	3 163 835	3 916 670	2 500 334	-	500 084	500 084	2 428 480	-	-	1 259 827	1 259 827	3 359 818	-	138 887
PIA FONCTIONNEMENT	2 159 005	1 161 310	389 501	-	420 031	420 031	336 744	-	-	69 914	69 914	2 000 345	-	-
PIA INVESTISSEMENT	3 563 897	2 511 788	1 442 268	-	769 882	769 882	1 442 268	-	-	1 259 827	1 259 827	3 359 818	-	-
PIA PERSONNEL	5 854 604	2 655 139	1 234 939	-	1 259 827	1 259 827	1 881 316	-	-	3 779 956	3 779 956	4 781 819	-	78 766
TOTAL PIA	11 577 506	6 352 236	2 866 748	-	2 450 740	2 450 740	5 668 328	-	-	13 400 000	13 400 000	16 666 000	-	50 064
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS FONCTIONNEMENT	1 754 226	1 839 476	897 451	-	377 956	377 956	1 839 476	-	-	134 000	134 000	1 666 000	-	1 603
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS INVESTISSEMENT	727 589	1 799 588	134 000	-	134 000	134 000	1 799 588	-	-	1 615 167	1 615 167	1 666 000	-	-
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS PERSONNEL	5 703 817	3 915 557	2 522 047	-	1 615 167	1 615 167	3 915 557	-	-	2 914 770	2 914 770	5 743 553	-	44 749
TOTAL ANR	8 685 632	7 554 621	3 997 037	-	2 127 123	2 127 123	3 869 881	-	-	100 000	989 409	2 914 770	-	196 702
REGION fonctionnement	407 767	540 182	284 169	-	99 684	99 684	275 169	-	-	99 684	99 684	23 914	-	9 000
REGION INVESTISSEMENT	212 777	480 338	195 665	-	17 112	17 112	480 338	-	-	17 112	17 112	14 003	-	-
REGION PERSONNEL	1 065 078	1 152 673	832 284	-	211 652	211 652	1 152 673	-	-	211 652	211 652	14 003	-	-
TOTAL REGION	1 685 622	2 173 193	1 312 148	-	328 448	328 448	1 508 124	-	-	328 448	328 448	37 947	-	9 000
EUROPE FONCTIONNEMENT	851 240	682 493	219 410	-	60 000	60 000	682 493	-	-	60 000	60 000	82 330	-	18 300
EUROPE INVESTISSEMENT	307 286	857 891	287 286	-	20 000	20 000	857 891	-	-	20 000	20 000	588 000	-	-
EUROPE PERSONNEL	1 591 082	945 100	817 319	-	173 763	173 763	945 100	-	-	173 763	173 763	3 359 818	-	-
TOTAL EUROPE	2 750 117	2 485 384	1 324 024	-	243 763	243 763	2 485 384	-	-	243 763	243 763	3 957 638	-	18 300
Autres financements PUBLICS FONCTIONNEMENT	1 485 726	1 852 189	921 418	-	272 045	272 045	1 852 189	-	-	272 045	272 045	292 263	-	40 281
Autres financements PUBLICS INVESTISSEMENT	351 968	346 168	346 168	-	3 400	3 400	346 168	-	-	3 400	3 400	883 964	-	3 868
Autres financements PUBLICS PERSONNEL	2 655 386	2 234 410	1 689 332	-	683 964	683 964	2 234 410	-	-	683 964	683 964	2 914 770	-	44 749
TOTAL AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	4 492 681	4 481 013	2 958 919	-	989 409	989 409	4 481 013	-	-	1 000 000	989 409	5 743 553	-	196 702
Autres financements PUBLICS Fiches FONCTIONNEMENT	-	-	487 232	-	100 000	100 000	664 772	-	-	100 000	100 000	-	-	-
Autres financements PUBLICS Fiches INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements PUBLICS Fiches PERSONNEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS Fiches	587 232	684 772	487 232	-	100 000	100 000	664 772	-	-	100 000	100 000	6 868 535	-	196 702
Total contrats de recherche	6 467 548	24 910 386	14 526 573	-	5 754 239	5 754 239	13 966 570	-	-	5 754 239	5 754 239	6 868 535	-	569 003
FONCTIONNEMENT	6 467 548	1 189 931	519 911	-	1 914 624	1 914 624	458 915	-	-	1 914 624	1 914 624	4 033 013	-	60 996
INVESTISSEMENT	15 927 670	3 528 133	98 007	-	437 664	437 664	34 582	-	-	437 664	437 664	254 402	-	63 425
PERSONNEL	23 185 191	8 787 907	3 452 029	-	6 021 622	6 021 622	3 528 133	-	-	3 669 334	3 669 334	9 424 125	-	124 421
Total contrats d'enseignement	8 899 400	8 899 400	8 899 400	-	50 000	50 000	8 787 907	-	-	50 000	50 000	61 493	-	0
3 - Renovation IUT 74 - CIGARITUX	20 400 000	1 225 493	1 225 493	-	700 000	700 000	609 142	-	-	700 000	700 000	18 474 507	-	616 351
4 - Accueil site Amnècy - CICAACSIX	4 000 000	1 130 526	1 130 526	-	2 869 474	2 869 474	833 403	-	-	1 400 000	1 400 000	0	-	1 766 597
6 - Chauffage Bourget du Lac - OIOBOCHAUX	2 023 825	2 023 825	2 023 825	-	-	-	1 859 960	-	-	-	-	0	-	163 865
10 - Renovation BU Jacob CPER15 - CIGRIBIX	19 000 000	17 615 977	17 615 977	-	100 000	100 000	5 066 756	-	-	4 000 000	4 000 000	1 284 023	-	8 649 221
11 - Bâtiment Marcocq - CIGMARCOX	300 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000	-	-
12 - CEDRA Jacob FLECHE - CIGCEDRX	21 200 000	184 674	184 674	-	2 400 000	2 400 000	100 000	-	-	200 000	200 000	18 615 326	-	2 284 674
7 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2019-2020	320 000	272 576	272 576	-	47 424	47 424	272 576	-	-	47 424	47 424	182 579	-	-
8 - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2021-2022	490 000	302 845	302 845	-	4 576	4 576	302 845	-	-	302 845	302 845	256 723	-	-
8b - Crédit Sécurité / Sûreté / Accessibilité 2023-2024	820 000	493 277	493 277	-	70 000	70 000	493 277	-	-	70 000	70 000	256 723	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	77 483 225	32 037 100	32 037 100	-	6 241 474	6 241 474	18 325 866	-	-	6 472 000	6 472 000	39 174 651	-	13 480 708
Total	127 886 762	61 771 425	50 014 701	-	18 017 335	18 017 335	36 620 043	-	-	18 247 861	18 247 861	59 854 776	-	14 164 132
Ss total personnel	32 365 923	14 636 221	10 871 438	-	7 459 564	7 459 564	14 636 221	-	-	7 459 564	7 459 564	14 054 923	-	1 603
Ss total fonctionnement et intervention	14 483 732	9 522 238	4 615 715	-	3 523 207	3 523 207	4 265 691	-	-	3 523 207	3 523 207	6 344 750	-	360 084
Ss total investissement	81 017 108	37 612 966	34 527 491	-	7 034 564	7 034 564	20 491 314	-	-	7 265 090	7 265 090	39 455 053	-	13 805 651

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie		Financements extérieurs		Restes à encaisser
		(14)	(15)=(1)-(14)	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année 2025	
		(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
CONTRATS HORS ANR	1 035 963	-	-	200 064	263 461	672 337
VALORISATION	3 163 835	-	-	505 703	2 107 500	5 766 132
PIA	5 854 604	-	-	302 350	1 562 461	3 989 794
ANR	8 185 632	-	-	1 927 891	3 363 835	3 894 946
REGION	1 678 383	-	-	45 562	555 964	1 076 857
EUROPE	2 490 117	-	-	1 036 691	248 882	1 704 544
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	4 492 681	-	-	798 177	2 937 233	1 757 271
Autres financements PUBLICS Fiches	587 232	-	-	419 170	100 000	68 062

3.2 Budget initial - année 2025

A. Prédiction d'actifs et engagements et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération
1 - Billet de Trésorerie - COBENIX		11 899 400
3 - Remboursement de la dette - COBENIX		244 000
4 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 000 000
5 - Achat de titres à court terme - COBENIX		3 200 000
6 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 900 000
7 - Achat de titres à court terme - COBENIX		3 200 000
8 - Achat de titres à court terme - COBENIX		3 200 000
9 - Achat de titres à court terme - COBENIX		3 200 000
10 - Achat de titres à court terme - COBENIX		3 200 000
11 - Billet de Trésorerie - COBENIX		3 200 000
12 - Billet de Trésorerie - COBENIX		3 200 000
TOTAL PPA		77 828 200

B. Prédiction de ventes

Opération	Nature	Montant de la opération envisagée		Montant de la opération à valider
		(18)	(19)	
1 - Billet de Trésorerie - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
3 - Remboursement de la dette - COBENIX		2 200 000	2 200 000	2 200 000
4 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
5 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
6 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
7 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
8 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
9 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
10 - Achat de titres à court terme - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
11 - Billet de Trésorerie - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
12 - Billet de Trésorerie - COBENIX		4 200 000	4 200 000	4 200 000
TOTAL PPA		42 000 000	42 000 000	42 000 000

C. Prédiction des opérations sur la trésorerie et le financement

	Année 2025	Année 2027	Année 2027	Total des opérations par établissement
1 - Billet de Trésorerie - COBENIX	61 453,01	-	61 453,01	-
3 - Remboursement de la dette - COBENIX	234 142,00	-	234 142,00	-
4 - Achat de titres à court terme - COBENIX	413 797,00	-	413 797,00	-
5 - Achat de titres à court terme - COBENIX	1 409 950,03	-	1 409 950,03	-
6 - Achat de titres à court terme - COBENIX	244 000,00	-	244 000,00	-
7 - Achat de titres à court terme - COBENIX	47 424,00	-	47 424,00	-
8 - Achat de titres à court terme - COBENIX	387 155,00	-	387 155,00	-
9 - Achat de titres à court terme - COBENIX	315 723,00	-	315 723,00	-
10 - Achat de titres à court terme - COBENIX	315 726,00	-	315 726,00	-
11 - Billet de Trésorerie - COBENIX	-	-	-	-
12 - Billet de Trésorerie - COBENIX	-	-	-	-
TOTAL PPA	1 116 466,01	127 000,00	1 243 466,01	1 243 466,01

Notes

- Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau des tiers que le conseil d'administration en a validé le principe.

CA du 17 décembre 2024 - 20 votants : 17 favorables, 3 défavorables

Tableau de suivi des opérations immobilières

Opération	AE ouvertes au titre des années antérieures		AE ouvertes au titre de l'année en cours		AE closes au titre de l'année en cours		AE closes au titre des années antérieures		CP ouvertes au titre de l'année en cours		CP closes au titre de l'année en cours		CP closes au titre des années antérieures	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1 - Billet de Trésorerie - COBENIX	11 899 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 - Remboursement de la dette - COBENIX	244 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5 - Achat de titres à court terme - COBENIX	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 - Achat de titres à court terme - COBENIX	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 - Achat de titres à court terme - COBENIX	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 - Achat de titres à court terme - COBENIX	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 - Achat de titres à court terme - COBENIX	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 - Billet de Trésorerie - COBENIX	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 - Billet de Trésorerie - COBENIX	3 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL PPA	77 828 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

B. Prédiction de ventes

Opération	Montant de la opération envisagée		Montant de la opération à valider
	(18)	(19)	
1 - Billet de Trésorerie - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
3 - Remboursement de la dette - COBENIX	2 200 000	2 200 000	2 200 000
4 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
5 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
6 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
7 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
8 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
9 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
10 - Achat de titres à court terme - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
11 - Billet de Trésorerie - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
12 - Billet de Trésorerie - COBENIX	4 200 000	4 200 000	4 200 000
TOTAL PPA	42 000 000	42 000 000	42 000 000

C. Prédiction des opérations sur la trésorerie et le financement

	Année 2025	Année 2027	Année 2027	Total des opérations par établissement
1 - Billet de Trésorerie - COBENIX	61 453,01	-	61 453,01	-
3 - Remboursement de la dette - COBENIX	234 142,00	-	234 142,00	-
4 - Achat de titres à court terme - COBENIX	413 797,00	-	413 797,00	-
5 - Achat de titres à court terme - COBENIX	1 409 950,03	-	1 409 950,03	-
6 - Achat de titres à court terme - COBENIX	244 000,00	-	244 000,00	-
7 - Achat de titres à court terme - COBENIX	47 424,00	-	47 424,00	-
8 - Achat de titres à court terme - COBENIX	387 155,00	-	387 155,00	-
9 - Achat de titres à court terme - COBENIX	315 723,00	-	315 723,00	-
10 - Achat de titres à court terme - COBENIX	315 726,00	-	315 726,00	-
11 - Billet de Trésorerie - COBENIX	-	-	-	-
12 - Billet de Trésorerie - COBENIX	-	-	-	-
TOTAL PPA	1 116 466,01	127 000,00	1 243 466,01	1 243 466,01

Notes

- Une opération immobilière doit être mentionnée dans le tableau des tiers que le conseil d'administration en a validé le principe.

3.2 Budget initial - année 2025

CA du 17 décembre 2024 - 20 votants : 17 favorables, 3 défavorables

Tableau 10 EFSCP
Tableau détaillé des opérations plurimodales et programmation

Suivi par opération (suivi par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes
A. Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opérations	Nature	Prévision d'autorisation	Prévision N+1 - 198						Prévision N+1 et suivants		
			AE ouvertes les 31/12/2025	AE reprises en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	AE ouvertes les 31/12/2025	AE reprises en 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025		CP	TOTAL des CP ouverts en 2025
Dépenses d'investissement (PPI)		111	8 704 735	0	0	8 712 332	80	0	10 022 181	133	53 806
1 - Bâtiment Jacques-CEBROUX	Investissement	8 818 228	8 818 228	0	0	8 818 228	0	0	8 818 228	0	50 000
2 - Bâtiment Joffroy-CEBROUX	Investissement	3 068 317	3 068 317	0	0	3 068 317	0	0	3 068 317	0	75 275
3 - Bâtiment Joffroy-CEBROUX	Investissement	1 358 536	1 358 536	0	0	1 358 536	0	0	1 358 536	0	18 476
4 - Accueil Rita-Amey-CCAACSK	Investissement	4 000 000	4 000 000	0	0	4 000 000	0	0	4 000 000	0	17 862 597
5 - Centre France-Bouquet de laïc - ODORVALUX	Investissement	2 023 825	2 023 825	0	0	2 023 825	0	0	2 023 825	0	158 865
6 - Centre France-Bouquet de laïc - ODORVALUX	Investissement	1 020 000	1 020 000	0	0	1 020 000	0	0	1 020 000	0	15 862
11 - Bâtiment Maccos-CCAMARCOX	Investissement	3 000 000	3 000 000	0	0	3 000 000	0	0	3 000 000	0	33 000
12 - CEDRA Jacop Fléche-CCEDERK	Investissement	21 200 000	21 200 000	0	0	21 200 000	0	0	21 200 000	0	20 000 000
13 - CEDRA Jacop Fléche-CCEDERK	Investissement	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	0	0	2 000 000	0	20 000 000
14 - CEDRA Jacop Fléche-CCEDERK	Investissement	4 200 000	4 200 000	0	0	4 200 000	0	0	4 200 000	0	42 000 000
15 - CEDRA Jacop Fléche-CCEDERK	Investissement	8 200 000	8 200 000	0	0	8 200 000	0	0	8 200 000	0	82 000 000
TOTAL CONTRA N+1 hors AIR		74 838 228	74 838 228	0	0	74 838 228	0	0	74 838 228	0	218 838 228
TOTAL VALERISATION		3 168 825	3 168 825	0	0	3 168 825	0	0	3 168 825	0	31 688 228
TOTAL PIA		3 854 000	3 854 000	0	0	3 854 000	0	0	3 854 000	0	38 540 000
TOTAL REVENUS		1 678 825	1 678 825	0	0	1 678 825	0	0	1 678 825	0	16 788 228
TOTAL EMBORNE		2 290 177	2 290 177	0	0	2 290 177	0	0	2 290 177	0	22 901 777
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENTS		1 678 825	1 678 825	0	0	1 678 825	0	0	1 678 825	0	16 788 228
TOTAL FINANCIER (PPI) hors FRANCHIS		587 233	587 233	0	0	587 233	0	0	587 233	0	5 872 333
TOTAL COMITE DE REVENUS		27 248 347	27 248 347	0	0	27 248 347	0	0	27 248 347	0	272 483 347
Total contrat de programmation		21 185 194	21 185 194	0	0	21 185 194	0	0	21 185 194	0	211 851 944
Total contrat d'engagement		21 185 194	21 185 194	0	0	21 185 194	0	0	21 185 194	0	211 851 944
TOTAL		172 828 792	172 828 792	0	0	172 828 792	0	0	172 828 792	0	1 728 287 792

A. Prévision d'autorisations d'engagement en AE et en CP N+1 sur la durée du premier budget recadré N+1. Cette colonne englobe le volume inscrit en AE et en CP.

B. Prévision de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévision N+1 et suivants
			Ensemblement	Ensemblement	
1 - Bâtiment Jacques-CEBROUX	Financement de TEFP	900 000	0	0	0
2 - Bâtiment Joffroy-CEBROUX	Autofinancement	7 389 400	50 000	0	0
3 - Bâtiment Joffroy-CEBROUX	Autofinancement	0	0	0	0
3 - Réhabilitation PFA-CCARVALUX	Autofinancement	374 000	70 000	0	0
4 - Accueil Rita-Amey-CCAACSK	Financement de TEFP	0	0	0	0
4 - Accueil Rita-Amey-CCAACSK	Autofinancement	875 000	1 400 000	0	0
4 - Accueil Rita-Amey-CCAACSK	Autofinancement	290 000	2 844 000	0	0
6 - Centre France-Bouquet de laïc - ODORVALUX	Financement de TEFP	200 000	0	0	0
6 - Centre France-Bouquet de laïc - ODORVALUX	Autofinancement	1 368 825	2 000 000	0	0
10 - Réhabilitation ED Jacob Fléche-CCEDERK	Autofinancement	3 000 000	2 000 000	0	0
10 - Réhabilitation ED Jacob Fléche-CCEDERK	Autofinancement	3 000 000	2 000 000	0	0
11 - Bâtiment Maccos-CCAMARCOX	Financement de TEFP	0	0	0	0
11 - Bâtiment Maccos-CCAMARCOX	Autofinancement	300 000	0	0	0
12 - CEDRA Jacop Fléche-CCEDERK	Financement de TEFP	4 200 000	0	0	0
12 - CEDRA Jacop Fléche-CCEDERK	Autofinancement	17 000 000	0	0	0
17 - Centre Sécurité / Santé / Accessibilité 2019-2020	Financement de TEFP	338 000	0	0	0
17 - Centre Sécurité / Santé / Accessibilité 2019-2020	Autofinancement	490 000	0	0	0
17 - Centre Sécurité / Santé / Accessibilité 2021-2022	Financement de TEFP	0	0	0	0
17 - Centre Sécurité / Santé / Accessibilité 2021-2022	Autofinancement	0	0	0	0
18 - Centre Sécurité / Santé / Accessibilité 2023-2024	Financement de TEFP	8 200 000	0	0	0
18 - Centre Sécurité / Santé / Accessibilité 2023-2024	Autofinancement	0	0	0	0
18 - Centre Sécurité / Santé / Accessibilité 2023-2024	Autofinancement	0	0	0	0
18 - Centre Sécurité / Santé / Accessibilité 2023-2024	Autofinancement	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		77 458 228	6 964 000	0	0
Contrats hors AIR	Autres Financements publics	1 038 865	26 346	0	0
VALORISATION	Autres Financements publics	20 064	50 629	0	0
PIA	Autres Financements publics	59 783	50 629	0	0
Autres	Autres Financements publics	3 854 000	1 367 461	0	0
Autres	Autres Financements publics	307 330	2 993 096	0	0
Autres	Autres Financements publics	1 967 801	2 993 096	0	0
HDPPE	Autres Financements publics	1 038 865	2 848 882	0	0
Autres FINANCIER PUBLICS	Autres Financements publics	781 577	767 230	0	0
FRANCHIS PUBLICS FINANS	Autres Financements publics	4 011 700	200 000	0	0
TOTAL COMITE DE REVENUS		5 285 668	6 982 576	0	0
Autofinancement	Autres Financements publics	0	0	0	0
Autofinancement	Autres Financements publics	5 49 792	4 994 155	0	0
Total contrat d'engagement		5 49 792	4 994 155	0	0
Sous-total Autres Financements publics		30 703 330	2 446 400	0	0
Sous-total Autofinancement		17 431 396	5 534 000	0	0
Sous-total PIA		5 818 802	1 367 461	0	0
Sous-total AIR en Financement		14 600 000	1 440 797	0	0
TOTAL		28 553 230	11 322 313	0	0

B. Prévision de recettes en AE et en CP N+1 sur la durée du premier budget recadré N+1. Cette colonne englobe le volume inscrit en AE et en CP.

TABLEAU
BI 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANIE DÉLIBÉRANT

		BI 2025	
Stocks initiaux	1	Niveau initial des restes à payer après BR2	24 470 654
	2	Niveau initial du fonds de roulement au 31/12/2024 (prévision après BR2)	8 688 506
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement au 31/12/2024	-10 645 771
	4	Niveau initial de la trésorerie au 31/12/2024 (prévision après BR2)	19 334 277
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	43 184
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	19 313 941
	5	Autorisations d'engagement	148 825 398
	6	Résultat patrimonial	-2 303 593
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	-813 593
	8	Variation du fonds de roulement	-5 560 960
	9	Opérations bilancielles non budgétaires	0
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautions et dépôts	-
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	0
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
Flux de l'année	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12	Soide budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-5 560 960
		12.a Recettes budgétaires	143 660 056
	12.b Crédits de paiement ouverts	149 221 016	
	13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-580 576
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-4 980 384
		dont variation de la trésorerie fléchée	0
		dont variation de la trésorerie non fléchée	-4 980 384
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-580 576
	16	Restes à payer	-395 618
	17	Niveau final de restes à payer	24 075 036
Stocks finaux	18	Niveau final du fonds de roulement	3 127 546
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-11 226 347
	20	Niveau final de la trésorerie	14 353 893
		dont niveau final de la trésorerie fléchée	43 184
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	14 333 557
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	